

# LE DEVOIR

VOL. XCV N° 70

LE MERCREDI 31 MARS 2004

87c + TAXES = 1\$



■ Seulement un milliard de plus pour la santé ■ Des mesures pour la famille en 2005 ■ Plusieurs ministères écopent

## Un budget à retardement

*Le cadeau de Séguin aux contribuables attendra à janvier prochain*

PERSPECTIVES

### Séguin le fiscaliste avait raison

En septembre 2002, Yves Séguin, alors simple fiscaliste invité à commenter le plan d'action du PLQ, avait estimé que son cadre financier n'était pas réaliste.



Michel David

La formule était pourtant simple: grâce au gel des budgets de tous les autres ministères, un gouvernement libéral allait investir massivement dans la santé et l'éducation, tout en réduisant les impôts de un milliard par année pendant cinq ans.

Selon le fiscaliste, ce dernier engagement était particulièrement présomptueux dans l'état actuel du partage de l'assiette fiscale entre Ottawa et les provinces. Hier, le ministre des Finances lui a donné raison sur pratiquement toute la ligne.

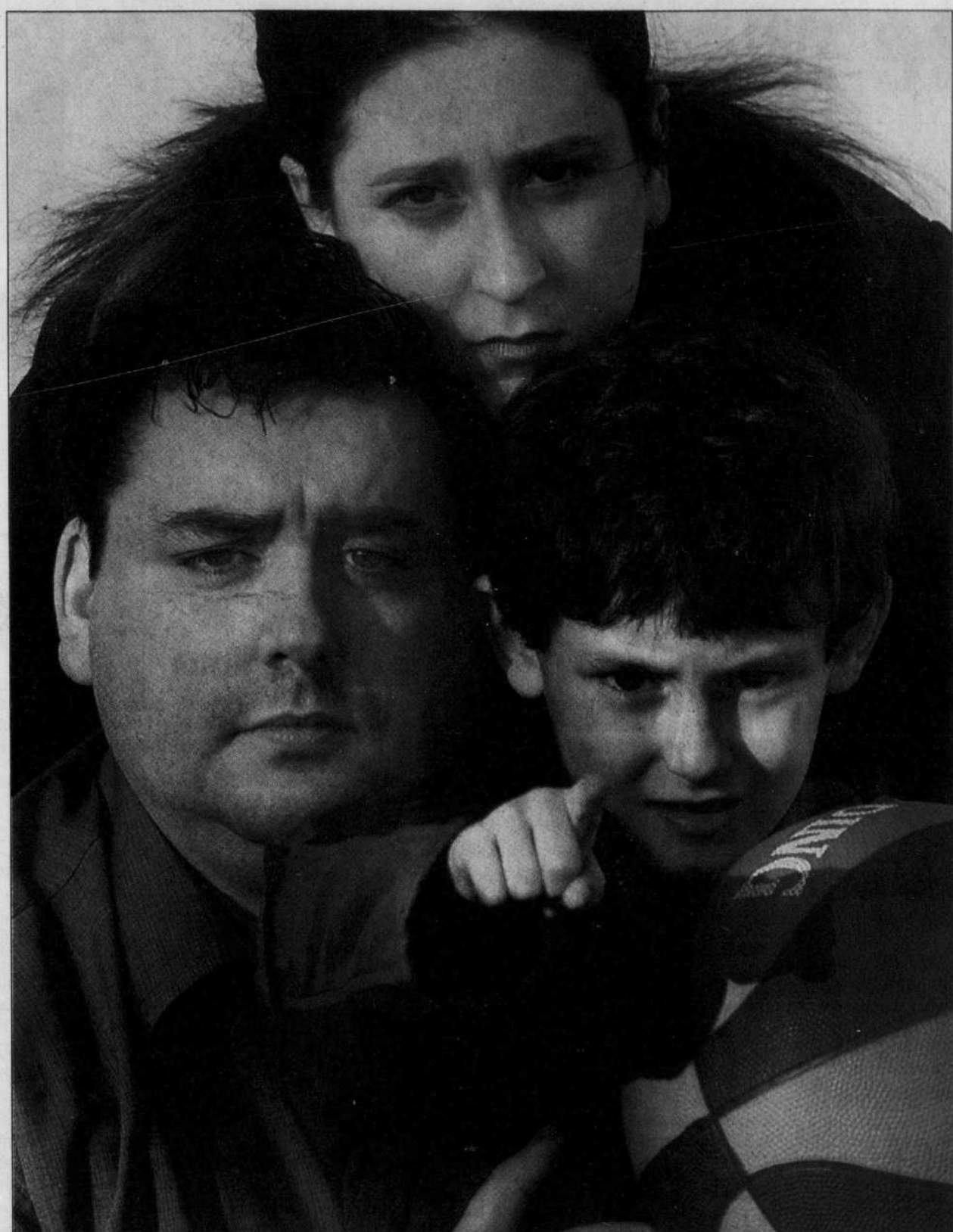
Une fois le budget démaillé, tout ce qui subsiste du plan d'action de 2002, c'est le gel des crédits de l'ensemble des ministères autres que la Santé et l'Éducation. En termes réels, l'augmentation prévue de 0,5 % équivaut plutôt à une baisse. Dans près de la moitié des ministères, les prévisions de dépenses présentées par la présidente du

VOIR PAGE A 8: SÉGUIN

■ Autres textes sur le budget Séguin en pages A 3, A 4, A 5 et C 1

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon, page A 6

■ Des extraits du discours du budget, page A 7



Roberto Sierra, Mira Moisan et leur fils Xavier, de Montréal, correspondent à la famille moyenne au Québec. On leur avait promis des baisses d'impôt aux dernières élections, mais ils ne pensent pas que le budget changera grand-chose à leur situation.

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre des Finances, Yves Séguin, a présenté hier un budget qui prévoit «un retour aux contribuables» de un milliard de dollars réservé, pour l'essentiel, aux familles et aux gagne-petit. Mais il s'agit en quelque sorte d'un budget à retardement puisque ces mesures n'entreront en vigueur que le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et qu'elles n'ont qu'une incidence mineure sur les dépenses de l'État en 2004-05.

«L'an dernier, j'ai présenté un budget de transition. Je présente aujourd'hui [hier] un budget de changement, un budget qui remet de l'argent dans les poches des familles et des contribuables», a livré Yves Séguin dans son discours à l'Assemblée nationale.

S'élevant à 53,8 milliards, le budget table sur une augmentation de 4,3 % des revenus autonomes de l'État. Mais en raison de la baisse des transferts fédéraux, notamment la péréquation, la hausse de ses revenus budgétaires se limite à 3,1 %, tandis que la croissance des dépenses est comprimée à 2,9 %. Pour arriver au déficit zéro en 2004-05, l'État vendra des éléments d'actif d'une valeur de 880 millions. La moitié de cette somme doit provenir du profit

VOIR PAGE A 8: BUDGET

FAMILLES

### « Rien pour fêter dans les rues »

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Elles devaient être les grandes gagnantes de l'élection des libéraux à Québec. Vaches à lait des gouvernements, les familles de classe moyenne s'étaient vu promettre de rares baisses d'impôt. Le budget Séguin leur aura montré les limites de la marge de manœuvre de Québec en la matière.

«Franchement, je ne m'attendais pas à un budget tellement généreux», confiait hier Roberto Sierra, de Montréal. Dans l'ensemble, j'ai l'impression que ça ne fera pas de grande différence, à part peut-être pour les familles à faible revenu. On nous en a seulement pris un peu plus ici pour nous en redonner un peu plus là. Et encore, il faudra attendre 2005.»

Parents d'un enfant qui vient de commencer l'école, Roberto et Mira, sa conjointe, disposent d'un revenu combiné d'un peu moins de 60 000 \$ par année, soit grosso modo le revenu moyen des familles québécoises tel qu'établi par les plus récentes statistiques.

VOIR PAGE A 8: FAMILLES



REGIS DUVIGNAU REUTERS

FRANCE

### Chirac garde Raffarin comme premier ministre

■ À lire en page B 1

INDEX

Annonces.....	C 4	Éditorial.....	A 6
Avis publics..	B 2	Idées.....	A 7
Budget Séguin	A 3	Météo.....	C 4
Carrières.....	C 6	Monde.....	B 1
Culture.....	B 6	Mots croisés..	C 4
Décès.....	C 4	Sports.....	C 8
Économie.....	C 1	Télévision.....	B 4

## 11 septembre: la Maison-Blanche consent à ce que Rice témoigne

*La conseillère du président pour la sécurité nationale sera entendue en public, sous serment*

JEAN-LOUIS DOUBLET  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Maison-Blanche a fait une spectaculaire volte-face hier en acceptant que Condoleezza Rice, la conseillère du président américain George W. Bush pour la sécurité nationale, témoigne en public et sous serment devant la Commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001.

«Le président est prêt [...], à la requête de la Commission sur les attentats commis aux États-Unis, à accepter que la conseillère du président pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, témoigne en public et sous serment», a indiqué Alberto Gonzales, le chef des services juridiques de la présidence américaine.

Dans une lettre adressée à Thomas Kean, le président de cette commission indépendante, et à son vice-président Lee Hamilton, M. Gonzales souligne également que George W. Bush et le vice-président

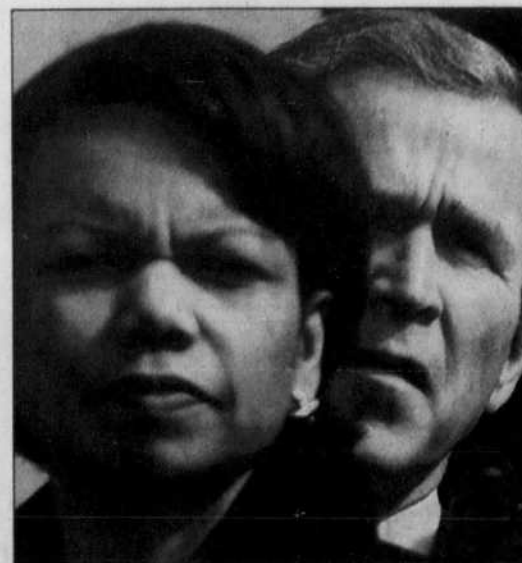
Richard Cheney sont désormais disposés à rencontrer l'ensemble des dix membres de la commission en privé pour répondre à leurs questions.

La date du témoignage de Mme Rice n'a pas encore été fixée, a indiqué un responsable de la Maison-Blanche s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. La commission, qui doit rendre son rapport en juillet, a accepté hier les conditions posées par la Maison-Blanche.

Condoleezza Rice avait refusé jusqu'à présent de témoigner en public et sous serment en invoquant la séparation des pouvoirs exécutif et législatif. Elle avait toutefois déjà rencontré en privé les membres de la commission pendant quatre heures.

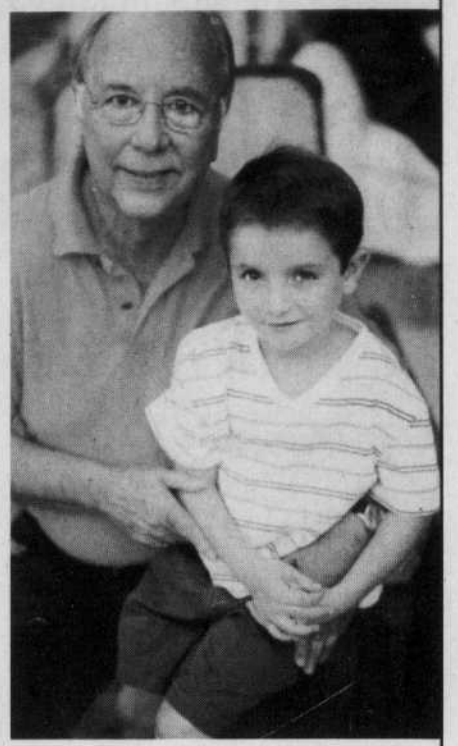
MM. Bush et Cheney ne voulaient que répondre de manière informelle aux questions de MM. Kean et Hamilton et non de l'ensemble des dix membres de la commission.

VOIR PAGE A 8: RICE



LARRY DOWNING REUTERS

Le président américain George W. Bush a accepté que sa conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, témoigne sous serment devant la Commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre 2001.



# Tout le monde veut que l'argent soit mis à la bonne place.

## Le budget 2004 2005 passe à l'action

### Réduction des impôts

Réduction des impôts de un milliard de dollars:

- 550 millions de dollars pour le Soutien aux enfants.
- 240 millions de dollars pour la Prime au travail.
- 220 millions de dollars pour l'ensemble des contribuables par la simplification de notre régime fiscal.

### Santé

Soutenir la santé, c'est la priorité des Québécois et des Québécoises. Le budget y consacre 20,1 milliards de dollars, soit 1 milliard de plus que l'an dernier:

- Réduction des délais d'attente.
- Soutien aux équipes de lutte contre le cancer.
- Poursuite des efforts afin de désengorger les urgences.
- Mise en place de 50 nouveaux groupes de médecine de famille ou de cliniques médicales associées.
- Augmentation du nombre de personnes âgées bénéficiant de services à domicile.
- Amélioration des services aux jeunes en difficulté, aux femmes victimes de violence et aux personnes ayant un problème de santé mentale.

### Éducation et jeunesse

Investir dans l'éducation, c'est fondamental. Le budget y consacre 11,8 milliards de dollars, soit 309 millions de dollars de plus que l'an dernier:

- Mise en place de programmes d'aide aux devoirs.
- Instauration du programme *Écoles en forme et en santé*.
- Ajout de ressources pour assurer un dépistage précoce et un suivi des élèves ayant des difficultés d'apprentissage.
- Mesures incitatives pour améliorer la réussite des étudiants du collégial.
- Introduction d'un crédit d'impôt pouvant atteindre 8 000 dollars pour favoriser le retour des jeunes diplômés en région.

### Famille

La famille est le berceau et l'avenir de la société. Il faut lui donner les moyens de s'épanouir. Le budget lui accorde un traitement privilégié:

- Soutien aux enfants de 550 millions de dollars dont bénéficieront principalement les familles à faible et à moyen revenu.
- Abolition de la taxe de vente du Québec sur les couches, les biberons et les autres articles d'allaitement.
- Versement par anticipation du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfant.
- Construction de 16 000 logements à loyer modique ou abordable.
- Versement d'une aide additionnelle pour des suppléments au loyer à plus de 5 000 ménages à faible revenu touchés par la pénurie du logement.
- Ajout de 39 millions de dollars pour le Programme d'adaptation de domicile au bénéfice des personnes handicapées.

### Emploi

Le budget contient des mesures concrètes pour protéger l'emploi et mettre le Québec au travail en procurant aux entreprises et aux travailleurs des moyens de soutenir leurs initiatives:

- Création de la Prime au travail qui valorisera les efforts de travail de plus de 500 000 personnes et familles à faible et à moyen revenu.
- Le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail est doublé et pourra atteindre jusqu'à 375 dollars par semaine dans les régions ressources.
- Mise en place d'un nouveau programme d'appui aux investissements stratégiques de 75 millions de dollars.
- Exemption de la taxe sur le capital portée à un million de dollars. Désormais, 75 % des entreprises du Québec ne paieront plus de taxe sur le capital.
- Maintien des mesures fiscales relatives aux activités de recherche et de développement.
- Possibilité pour les artistes de se prévaloir d'une rente d'étalement de leurs revenus et pour les artistes interprètes de bénéficier de la déduction, pouvant atteindre 15 000 dollars, pour les revenus de droits d'auteur.
- Maintien et extension du crédit d'impôt à la production cinématographique et télévisuelle, aux émissions de variétés et aux magazines télévisés.

### Régions

Favoriser l'avenir des régions, c'est favoriser l'avenir du Québec. Le budget contient un ensemble de mesures pour appuyer leurs initiatives et les rendre plus prospères:

- Création du *Fonds d'intervention économique régional* (FIER) de 300 millions de dollars pour soutenir le démarrage et le développement d'entreprises.
- Bonification des crédits d'impôt pour les régions ressources:
  - Prolongation de trois ans de l'admissibilité aux crédits d'impôt pour la transformation des ressources.
  - Le taux de crédit d'impôt pour la création d'emplois en Gaspésie et dans certaines régions maritimes est augmenté à 40 %.
  - Reconduction permanente du régime des actions accréditatives pour l'industrie minière et bonification des taux de déduction qui pourront atteindre jusqu'à 150 % des montants investis.
- Le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail est doublé et pourra atteindre jusqu'à 375 dollars par semaine dans les régions ressources.
- Possibilité pour les entreprises de réclamer 50 % des dépenses engagées auprès des centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).
- Réforme du régime d'investissement coopératif et instauration d'un taux de déduction unique et majoré à 125 %.
- Création de la *Corporation de financement des infrastructures locales du Québec* pour faciliter la réalisation de travaux d'infrastructures, notamment dans les domaines du transport en commun, de la voirie locale et de la gestion des eaux.
- Introduction d'un crédit d'impôt pouvant atteindre 8 000 dollars pour favoriser le retour des jeunes diplômés en région.

C'est votre budget. Consultez-le.  
[www.gouv.qc.ca](http://www.gouv.qc.ca)

Québec 

LE DEVOIR

## LE BUDGET SÉGUIN

■ «Je présente aujourd'hui un budget de changement, un budget qui remet de l'argent dans les poches des familles et des contribuables.»

■ «Nous avons remué ciel et terre pour innover, pour trouver des moyens permettant de concilier les contraintes budgétaires de l'État avec les besoins de nos concitoyens.»

■ «L'augmentation accordée cette année à la Santé représente près des trois quarts de l'augmentation totale des dépenses de programmes du gouvernement.»

—Yves Séguin, ministre des Finances

## Des prêts plus élevés, des bourses plus chiches

Les universités voient leurs espoirs déçus, tandis que le reste du réseau pousse un soupir de soulagement

STÉPHANE BAILLARGEON  
MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Les étudiants n'ont pas humé la bonne nouvelle dans ce budget qui augmente peut-être la masse totale allouée à l'éducation de 2,7 % mais diminue au passage de tiers l'aide financière aux études. Pour amoindrir le choc de cette réduction au régime de prêts et bourses, le ministre de l'Éducation promet toutefois la mise en place d'un système de remboursement de la dette étudiante proportionnel au revenu du diplômé.

Québec retire en effet plus de 63 millions du régime de prêts et bourses venant en aide aux étudiants, alors que ceux-ci espéraient plutôt une hausse de 30 millions découlant des augmentations consenties à l'ensemble des provinces à la faveur du dernier budget fédéral.

«C'est donc une réduction de 93 millions qu'on nous apprend aujourd'hui», a indiqué le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), Nicolas Brisson, déçu de constater une «autre augmentation de l'endettement étudiant».

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a indiqué par ailleurs au *Devoir* que, pour adoucir cette réduction, son gouvernement mettra en place «un système de remboursement proportionnel au revenu du diplômé», une mesure qu'il précisera demain, alors qu'il détaillera les annonces faites hier. «On veut s'assurer que les étudiants qui n'auraient pas de chance au niveau de leurs revenus, malgré un diplôme universitaire, n'aient pas de problèmes à rembourser leur prêt», a ajouté le ministre Reid.

Le programme d'aide financière aux études fournit un soutien aux personnes dont les ressources sont jugées insuffisantes. Le budget des dépenses dévoilé hier énonce que le ministère de l'Éducation «accordera le même niveau d'aide» mais en haussant le plafond du prêt maximal «avec réduction équivalente de la bourse», ceci expliquant donc la baisse des crédits du programme.

En clair, les étudiants recevront dorénavant plus de prêts et moins de bourses, ce qui indispose le président de la FEUQ. «C'est contraire aux engagements du gouvernement pris dans le cadre des Bourses du millénaire, affirme M. Brisson. Au lieu d'augmenter les prêts, il s'était engagé à donner plus de bourses. Est-ce que l'entente des Bourses du millénaire est déchirée?»

Hormis les universités, qui espéraient dans ce budget le signe du réinvestissement ardemment demandé, le réseau de l'éducation a salué ce budget qui couvre les coûts de système — l'année 2002-03 avait été porteuse de mauvaises nouvelles à cet égard — à travers une hausse globale de 2,7 % du budget total, ce qui le porte à 11,8 milliards. L'an dernier, l'augmentation consentie à l'éducation était de 3,6 %. Collèges et réseaux primaire et secondaire ont applaudi au budget, qui ne semble pas annoncer de compressions, contrairement à celui de l'an dernier.

«Nous sommes fiers de voir que le ministre a livré la marchandise», a commenté le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, André Caron, à l'issue du budget. Les écoles primaires et secondaires retrouvent dans ce budget la promesse du versement de 250 millions pour couvrir les coûts de système, en plus d'une trentaine de millions en développement: cinq millions iront au programme *Écoles en forme et en santé*, pour promouvoir la bonne santé à l'école, qui s'inspire du programme péquiste *Ça bouge après l'école*; 10 millions serviront à soutenir l'aide aux devoirs; un autre montant de 10 millions sera consacré aux élèves en difficulté d'apprentissage. Le ministre compte ainsi ajouter 120 postes à temps plein afin «de contrer les difficultés scolaires, d'augmenter le sentiment d'appartenance à l'école, d'encourager la persévérance et de soutenir l'orientation des élèves».

«Il faut rendre à César ce qui revient à César», a commenté quant à lui Gaëtan Boucher, président de la Fédération des cégeps, pour une rare fois satisfait des mesures budgétaires présentées hier. «Nos coûts de système sont couverts et nous avons même une mesure de développement», a-t-il ajouté, faisant allusion aux cinq millions promis aux collèges pour encourager les étudiants à terminer plus vite leurs études collégiales.

La Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ), dirigée par le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, était par ailleurs étonnée et déçue par ce budget qui, malgré une hausse de 125 millions pour les universités, «ne nous laisse aucun réinvestissement». «Tout est absorbé par les hausses de clientèle, et c'est une grande déception, parce que la commission parlementaire avait créé beaucoup d'attentes», a dit le recteur Lacroix.

«Les hausses de clientèle dans les universités sont couvertes [elles ont été deux fois supérieures à celles des réseaux primaire, secondaire et collégial], et ça n'a pas été une mince affaire», a expliqué Pierre Reid.



ARCHIVES LE DEVOIR

## Seulement un milliard de plus à la Santé

ISABELLE PARÉ  
TOMMY CHOUINARD  
LE DEVOIR

Même si la santé semble être l'enfant chéri du budget Séguin, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, héritera de la moitié de ce qui était prévu pour «revamper» le système de santé et disposera d'à peine plus de 200 millions pour de nouveaux investissements dans les services.

Le ministre des Finances reflète en effet à son collègue de la Santé un budget nettement en-deçà de la promesse de 2,2 milliards pour 2004-05 faite par son gouvernement lors de la campagne électorale. Une promesse que le ministre Séguin se doit aujourd'hui d'établir sur deux ans.

En accordant un milliard de plus à la santé en 2004-05, le budget de la santé se trouvera en fait majoré de 5,1 %, alors que la hausse avait atteint 7,2 % l'an dernier, avec en jonction de 1,3 milliard. Tous comptes faits, le budget atteindra 20,1 milliards de dollars en 2004-05.

«C'est un effort majeur. L'augmentation accordée cette année à la santé représente près des trois quarts de l'augmentation totale des dépenses de programme du gouvernement», a défendu hier le ministre des Finances, Yves Séguin.

Une analyse plus fine révèle en fait que, du milliard investi en santé, 323 millions iront à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), notamment pour couvrir les hausses du programme d'assurance médicale. Restent donc 620 millions pour financer les établissements de santé, dont plus du tiers (220 millions) doit servir à pallier la hausse des coûts de système. Québec se réserve aussi 100 millions pour éponger le déficit des hôpitaux et 33 millions pour financer des mesures récurrentes. Total: cela laisse donc 200 millions disponibles pour de réels investissements en santé et 56 millions pour financer de «nouvelles fonctions», dont on ignore encore la teneur.

Philippe Couillard devrait donner plus de détails ce matin sur la façon dont sera utilisée cette nouvelle enveloppe et les réelles incidences de ce budget sur les services. Côté immobilisations, environ 140 millions sont prévus pour divers projets de rénovation.

Dans son discours, le ministre Séguin a toutefois

laissé entendre que le budget permettra d'accorder la priorité aux listes d'attente pour certaines chirurgies, aux urgences, à la lutte contre le cancer, à la création de 50 nouveaux GMF ou cliniques médicales associées. Selon le ministre, le budget aidera aussi à augmenter le nombre d'âinés recevant des services à domicile, à améliorer les services aux jeunes en difficulté, aux femmes victimes de violence et aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale ou de déficience intellectuelle.

Mais, dès hier, ce qui avait des allures de bonne nouvelle pour le ministre Séguin se révélait en fait être un budget fort décevant aux yeux de plusieurs acteurs du réseau de la santé. «En clair, dans ce budget, il n'y a pas un sou pour une seule heure de soins de plus. Encore une fois, le ministre de la Santé impose une nouvelle réforme et aucun nouvel argent n'est prévu pour permettre ce changement. Compte tenu de ce dénuement en santé, il n'y a qu'un pas à faire pour conclure à une incitation à la privatisation!», a conclu hier la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

Pour la CSN, cet ajout d'un milliard ne suffira même pas à couvrir les coûts de système du réseau de la santé, attribuables à l'inflation, ainsi qu'à la hausse des salaires et des frais fixes. Aucune réserve ne semble par ailleurs prévue pour les salaires, alors que s'annonce un nouveau cycle de négociations dans le secteur public.

L'Association des CLSC et des CHSLD du Québec (ACCQ) voit aussi dans le budget Séguin un mirage, puisqu'il ne laissera entre les mains du ministre Couillard que 200 millions en réinvestissements disponibles pour procéder à sa réforme. «On trouve que le gouvernement laisse tomber son ministre qui a à livrer une réforme importante. Il n'aura en fait qu'une marge de manœuvre très réduite pour accroître les services à la population», a déploré hier Marie-Claude Martel, directrice générale de l'ACCQ.

Dans ce contexte, les CLSC se demandent comment le gouvernement Charest pourra remplir sa promesse d'améliorer les soins à domicile et la qualité de vie des personnes âgées. Les centres jeunesse, envers lesquels le gouvernement libéral avait pris des engagements importants durant la campagne

électorale, pourraient aussi rester sur leur faim, craint l'Association des centres jeunesse du Québec.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) anticipe aussi de mauvaises nouvelles pour l'année à venir, puisque le milliard annoncé sera nettement insuffisant pour combler les besoins actuels du système de santé. «C'est un constat d'échec, puisqu'il faudrait 7 % de plus pour couvrir la croissance du système. Il ne reste plus qu'à souhaiter une entente avec Ottawa dans le cours de l'année pour rattraper ce qui manque à ce budget», a fait valoir hier le Dr Yves Dugré, président de la FMSQ.

Jennie Skene, la présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), s'interroge quant à elle sur les incidences à venir de ce budget. «On verse un milliard à la santé et on maintient le déficit zéro, dit-elle.

Cela annonce-t-il de nouvelles hausses de tarif, comme ce qu'on a vécu dans les garderies?»

Seule l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) s'est montrée favorable à ce budget, qui constitue à ses yeux un «effort important», compte tenu du contexte difficile créé par le budget fédéral. «La santé va quand même chercher 75 % de l'effort gouvernemental. Il faut maintenant s'assurer que cette augmentation ira en priorité à la première ligne et fera diminuer les délais d'attente pour certaines chirurgies et certains traitements», a indiqué Daniel Adam, vice-président exécutif.

Compte tenu du problème insoluble posé par la croissance exponentielle des coûts de la santé, plusieurs pensent que Québec doit maintenant trouver des solutions à long terme au sous-financement du réseau. La FMSQ juge que ce budget rappelle l'urgence de tenir un débat sur de nouveaux modes de financement. Dans son discours, le ministre Séguin y a fait clairement référence, fustigeant au passage le déséquilibre fiscal créé par l'attitude du gouvernement fédéral. Il a précisé que «le financement du régime de santé doit être remis en question».

Le ministre des Finances a aussi rappelé qu'il avait déjà été suggéré que la santé bénéficie d'un budget distinct et de sources de financement propres. «Parmi les formules les plus souvent évoquées, mentionnons un compte-santé ou une caisse-santé», a-t-il souligné, rappelant que ces questions devront être abordées dans un avenir rapproché.

La hausse du budget de la Santé avait été plus élevée l'an dernier

## Déception à l'hôtel de ville de Montréal

ANTOINE ROBITAILLE  
LE DEVOIR

Le maire de Montréal Gérard Tremblay a confié au *Devoir* qu'il était «extrêmement déçu» du budget Séguin présenté hier. Le tempérament «positif» de l'homme l'a toutefois porté à en souligner d'abord quelques aspects intéressants, notamment les crédits additionnels pour la construction de 2500 nouveaux logements à loyer modique au cours des trois prochaines années. Parce que Montréal a des problèmes criants de «pauvreté et d'exclusion», le maire se dit aussi heureux de voir le gouvernement reconduire des suppléments de revenu au loyer, ce qui aidera quelque 3000 ménages. Par ailleurs, il applaudit le fait que «les crédits d'impôt pour la recherche et le développement ainsi que pour l'industrie cinématographique soient maintenus et protégés», mesures cruciales pour une «ville du savoir».

Mais pour l'essentiel, le maire dit «rester sur sa faim», surtout en ce qui a trait aux infrastructures. Le gouverne-

ment Charest a choisi de créer une Corporation de financement des infrastructures locales du Québec (CFILQ). Pour ce faire, il taxera les «véhicules énergivores» (de plus de 4 litres), ce qui rapportera 50 millions pour l'ensemble du Québec. M. Tremblay avoue qu'il s'attendait «à lire autre chose dans ce budget». Il rappelle — tout comme Francine Ruest-Jutras, présidente de l'Union des municipalités du Québec — que les villes du Québec ont évalué leurs besoins pour les infrastructures à un milliard de dollars par année jusqu'en 2019. «Plus on tarde à investir dans les infrastructures, plus ça coûtera cher de les réparer», a averti le maire Tremblay.

Parmi les autres déceptions du maire: Québec a choisi de ne pas imiter le fédéral quant au remboursement de la TVQ, ce qui aurait fourni une nouvelle source de revenu stable pour les villes. Il souligne aussi que Montréal «attend toujours un nouveau cadre financier pour le transport en commun, sans mentionner le fait qu'une somme de 20 millions de dol-

lars est nécessaire pour équilibrer le budget de 2004 de la Société de transport de Montréal», a-t-il laissé tomber.

Est-il abattu par tant de mauvaises nouvelles? Il promet de faire des représentations auprès du premier ministre pour le convaincre de «l'importance

pour le Québec d'aider davantage Montréal». En cela, il aura assurément la collaboration de Benoît Labonté, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qui a réagi très tôt et de façon virulente au budget d'hier en clamant que «la métropole a été ignorée».



Nathalie ELLIOTT

Mon deuxième vocabulaire de base

1500 mots-clés avec illustrations  
2<sup>e</sup> cycle du primaire

192 pages - 15,95 \$

Les Éditions GUERIN En vente dans toutes les librairies

(514) 842-3401

LE DEVOIR

LE BUDGET SÉGUIN

«Les consultations prébudgétaires nous ont permis de rencontrer les représentants des milieux sociaux et communautaires. Le gouvernement a été sensible à ce qu'ils ont dit et je crois sincèrement qu'il est essentiel de faire davantage pour les plus fragiles d'entre nous.» - Yves Séguin, ministre des Finances

■ baisse d'impôt de 220 millions de dollars pour l'ensemble des contribuables

■ déficit zéro ■ la dette atteint 115 milliards ■ plan d'action pour contrer l'évasion fiscale

■ 11,8 milliards pour l'éducation, une hausse de 2,7 % ■ dépenses des autres ministères en hausse de 0,5 %

■ hausse des dépenses de programme de 2,9 % ■ un nouveau fonds de 300 millions destiné aux régions

■ 330 millions pour 16 000 logements ■ le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle sera étendu à la télé-réalité

■ environ 240 millions pour la prime au travail, pour aider les familles à faible revenu ■ 880 millions de ventes d'actifs

■ environ 75 % des entreprises ne paieront plus de taxe sur le capital ■ abolition du congé d'impôt de cinq ans pour les nouvelles entreprises

■ resserrement des dépenses fiscales de 200 millions et réduction de 30 % des avantages fiscaux pour les entreprises

Le milieu culturel peut retourner à la création

Mobilisés, les groupes de pression craignaient le pire; la tragédie n'a pas eu lieu!

STÉPHANE BAILLARGEON LE DEVOIR

La catastrophe appréhendée par les groupes de pression du secteur culturel depuis quelques mois ne s'est pas produite. Au contraire, le budget du ministre de la Culture et des Communications (MCC) augmente et la plupart des grands organismes culturels soutenus par l'État maintiennent leurs crédits ou enregistrent des hausses substantielles.

Au total, le ministère se retrouve avec une enveloppe dépassant les 535 millions en 2004-05, par rapport à 512 millions l'an dernier. Avec la Santé (5,1 %), l'Éducation (2,7 %), les Transports (10,6 %) et les Affaires municipales (7,2 %), la Culture demeure en fait un des rares ministères à bénéficier d'un renflement d'enveloppe, tous les autres devant se contenter de coupes, parfois draconiennes.

La hausse est de 3,8 % au ministère de la Culture, a résumé hier Mme Monique Jérôme-Forêt, présidente du Conseil du Trésor. C'est donc dire l'importance que nous accordons à ce dossier.

Par ailleurs, comme promis pendant la dernière campagne électorale, le gouvernement libéral s'engage dans la constitution d'un filet de sécurité sociale et dans la révision des lois et règlements sur le statut de l'artiste. Le budget dévoilé hier permet notamment l'étalement du revenu provenant d'activités artistiques.

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) s'accaparent la part du lion des hausses budgétaires du MCC. L'enveloppe de la Société augmente d'environ 11 millions. La SODEC pourra consacrer près de 44 millions cette année à ses programmes d'aide, par rapport à 33 millions l'an dernier. La BNQ, elle, voit ses crédits passer de 20,7 millions en 2003-04 à 34,7 millions en 2004-05.

Cette majoration majeure s'explique par la mise en service prochaine de la Grande Bibliothèque du Québec (GBQ).

La nouvelle institution, en construction à Montréal, sera inaugurée dans un an très exactement. La GBQ compte d'ores et déjà pour une bonne part de la hausse de 25,5 millions des investissements en immobilisation dans les sociétés d'État liées au domaine de la culture. Cette charge s'élève maintenant à tout près de 100 millions.

Les musées nationaux bénéficient aussi d'une hausse, leur en-

veloppe passant de 52,6 millions à près de 60 millions. L'augmentation profite surtout au Musée de la Civilisation, dont les subventions vont passer de 16,2 millions à 21,2 millions. Le Musée des beaux-arts de Montréal reçoit deux millions de plus, tandis que les comptes des deux autres grands musées d'État, celui d'Art contemporain de Montréal et le Musée national des beaux-arts du Québec, demeurent à peu près les mêmes. Le soutien aux autres institutions muséales reconnues de la province demeure aussi inchangé, avec une besace d'environ une quinzaine de millions.

Les crédits du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) augmentent d'un peu moins de deux millions. L'enveloppe totale du CALQ dépasse maintenant les 72 millions. Par contre, Télé-Québec perd près de cinq millions, son soutien chutant de 62,5 millions à 57,6 millions.

Dans le même secteur, Québec introduit de nouvelles mesures concernant le crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique ou télévisuelle. Le Règlement sur la reconnaissance d'un film comme film québécois sera modifié pour réintroduire les émissions de variétés et les magazines télévisés à raison de six épisodes et plus par mois sur la liste des productions admissibles. Le règlement sera également changé pour permettre le remboursement de certaines dépenses de main-d'œuvre engagées par les producteurs de magazines télévisés traitant par exemple de construction, rénovation, décoration, jardinage ou cuisine. Les crédits d'impôt remboursables avaient fait l'objet d'un resserrement, décrit par l'industrie, en juin 2003.

Les artistes bénéficient aussi de nouvelles mesures fiscales. Le régime actuel prévoit qu'un particulier peut exonérer d'impôt une partie de son revenu (jusqu'à 15 000 \$) provenant de droits d'auteur. La législation fiscale sera modifiée pour permettre aux artistes interprètes de bénéficier des mêmes avantages en rapport avec les droits d'auteur. Il sera aussi dorénavant permis aux créateurs de différer l'impôt sur une partie de leur revenu. En gros, un professionnel pourra répartir sur une période maximale de sept ans une partie de son revenu d'une année donnée, quand les revenus découlant d'activités artistiques auront excédé 50 000 \$. Cette disposition découle du fait que plus du quart des artistes québécois voient leur cachet fluctuer d'un mois 50 % d'une année à l'autre.

Le gouvernement estime qu'il mettra ainsi 550 millions dans les poches des contribuables. Les documents budgétaires dévoilent qu'il s'agit plutôt de 187 millions pour la prochaine année. Le soutien aux arts représente un investissement de 306 millions auquel il faut retran-

Coup de cœur pour les familles Les allocations familiales rendront l'action gouvernementale plus visible

KATHLEEN LÉVESQUE LE DEVOIR

À compter de janvier prochain, le gouvernement du Québec instaura une réforme de l'aide aux familles en remplaçant les mesures fiscales actuelles ainsi que les allocations familiales par un soutien financier direct. La nouvelle stratégie du gouvernement libéral prendra la forme de deux nouveaux programmes, le Soutien aux enfants et la Prime au travail, ainsi que d'une simplification du régime fiscal. Les familles à revenu modeste seront les premières à bénéficier des changements annoncés hier lors du dépôt du budget 2004-05.

Ainsi, quatre fois par année, en janvier, avril, juillet et octobre, les ménages québécois recevront un chèque dans le cadre du nouveau programme de Soutien aux enfants. L'aide pourra atteindre 2000 \$ par année pour un enfant de moins de 18 ans, 3000 \$ pour deux enfants, 4000 \$ pour trois enfants et 5500 \$ pour quatre enfants. Une somme de 1500 \$ sera accordée pour chaque enfant additionnel.

À compter de 42 800 \$ de revenus pour un couple avec enfants et de 31 600 \$ pour une famille monoparentale, l'aide gouvernementale diminuera graduellement jusqu'à un seuil de 1063 \$. Par exemple, une famille gagnant plus de 100 000 \$ par année recevra 1063 \$, soit l'équivalent des crédits d'impôt pour enfant dont elle bénéficie à l'heure actuelle.

Le gouvernement estime qu'il mettra ainsi 550 millions dans les poches des contribuables. Les documents budgétaires dévoilent qu'il s'agit plutôt de 187 millions pour la prochaine année. Le soutien aux arts représente un investissement de 306 millions auquel il faut retran-

cher une somme de 119 millions correspondant aux sommes récupérées de l'abolition des allocations familiales.

Si le gouvernement veut bâtir un Québec où les familles vont s'épanouir, il s'accorde du même coup une nouvelle visibilité. «Le fait d'avoir l'aide sous forme de chèque permet au contribuable de savoir exactement ce qu'il reçoit et de l'apprécier», a expliqué hier le ministre des Finances, Yves Séguin. «La visibilité est importante aussi parce qu'on reproche justement au système fiscal d'avoir des crédits d'impôt invisibles.»

Les groupes d'intérêts affichaient hier un large sourire devant une telle mesure. La Fédération des femmes du Québec ne cachait pas sa satisfaction de voir un appui majeur accordé aux familles les plus vulnérables. «C'est un pas dans la bonne direction d'une politique familiale globale. Il y avait beaucoup d'iniquités pour les familles dont les revenus sont autour de 25 000 \$. Les mesures actuelles étaient totalement inefficaces. Le nouveau programme d'allocations familiales universelles donne un vrai coup de barre», a affirmé la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin.

La porte-parole de la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec, Sylvie Lévesque, a également applaudi cette partie du budget Séguin. «Ca va au-delà de nos attentes. On est vraiment contents», s'est-elle bornée à dire.

L'économiste Ruth Rose a souligné la cohérence du Soutien aux enfants. «C'est plus simple et plus accessible. Avec les crédits d'impôt, on ne sait jamais où va l'argent. Avec le nouveau programme, l'argent va suivre les enfants. En plus, ce sera indexé», a fait valoir Mme Rose.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Le Soutien aux enfants sera indexé un an après sa mise en application.

Les sommes, qui ne seront pas imposables, seront versées à la mère, sauf exception. Pour en bénéficier, les familles qui ne reçoivent pas déjà d'allocations familiales devront en faire la demande auprès de la Régie des rentes du Québec, qui administrera ce programme.

Le Soutien aux enfants s'ajoute à la création d'une Prime au travail, question de valoriser l'intégration au marché de l'emploi et d'appuyer particulièrement les efforts des travailleurs à faible revenu. Par exemple, pour un couple avec deux enfants gagnant annuellement 35 000 \$, la Prime au travail représentera une hausse de revenus de 1405 \$ (voir autre texte).

Autres mesures

Par ailleurs, les familles qui ne profitent pas des services de garde à contribution réduite (des garderies à 7 \$) et qui ont une gardienne à la maison ou ont recours au réseau privé, par exemple, recevront un crédit d'impôt sous forme de chèque trimestriel. Cette mesure se mettra en place à partir du premier janvier 2005 et coûtera 15 millions par année à l'État.

Le crédit d'impôt sera régressif, permettant ainsi de favoriser les familles les plus modestes. Par exemple, une famille dont le revenu est de 25 000 \$ et qui assume des frais de garde de 26 \$ par jour pour son enfant bénéficiera d'une aide équivalente à 75 % des dépenses totales. Le crédit d'impôt atteindra 5250 \$. À partir de revenus annuels de 80 000 \$ et plus, une famille profitera d'un crédit d'impôt du seuil de 25 % de ses dépenses.

«Concilier les obligations familiales et professionnelles est non seulement un défi quotidien pour la plupart des parents, mais c'est aussi, trop souvent, un véritable casse-tête. Le gouvernement souhaite donner les moyens à tous les parents de recourir aux services de garde qui leur conviennent», a tenu à

souligner le ministre Séguin. Aussi, le régime d'imposition québécois sera simplifié. Le ministre Séguin a annoncé la fusion des deux régimes existants ainsi qu'une bonification des montants admissibles en déduction du revenu, ce qui l'évalue à 220 millions.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a ridiculisé cette annonce en soulignant qu'elle aurait peu d'impact pour les parents. «Quand les enfants sont raisonnables, les couches ne coûtent pas cher», a-t-il critiqué. Le gouvernement du Québec a déjà par le passé éliminé de façon sélective la taxe de vente. En 1978, le gouvernement de René Lévesque avait éliminé durant un an la taxe de vente sur tous les vêtements des enfants n'en bénéficiaient pas si le revenu annuel de la famille dépassait 42 800 \$.

La Prime au travail remplace pour leurs revenus de travail (APROD). Ce programme récompensait seulement la moitié des 60 000 familles qui y étaient admissibles et le montant alloué était d'environ 1000 \$ par année. Jusqu'à aujourd'hui, sous le programme APPORT, les personnes seules et les ménages à faible revenu sans enfants (335 000 ménages) ne recevaient aucune aide de l'État lorsqu'ils intégraient le marché du travail.

Avec la Prime au travail, l'objectif du gouvernement est non seulement d'augmenter l'incitation au travail, mais aussi de favoriser la sortie de l'aide sociale. Et le gouvernement Charest espère améliorer son rendement à ce chapitre, puisqu'il a échoué dans sa tentative d'en faire sortir 25 500 ménages de la dernière année. Pour un prestataire qui quitte l'aide sociale afin de travailler à temps plein au salaire minimum, la Prime au travail équivaudra à une hausse de salaire de 1,40 \$ l'heure dans le cas d'une personne ayant un conjoint et des enfants.

La nouvelle initiative du gouvernement Charest permet aussi aux assistés sociaux qui travaillent à temps partiel de bénéficier de la prime, alors qu'ils étaient peu récompensés jusqu'à présent dans leur tentative de réintégrer le marché du travail. Actuellement, au-delà de 3600 \$ par an, chaque dollar gagné au travail par un assisté social réduit d'autant sa prestation.

La Prime au travail représente

La Prime au travail représente

La Prime au travail représente

La Prime au travail représente

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

240 millions consacrés aux bas salariés

TOMMY CHOUINARD DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les travailleurs à faible revenu pourront souffler un peu. Après des mois de tergiversations, le gouvernement Charest a lancé hier sa lutte contre la pauvreté avec le dépôt du budget 2004-05 du ministre des Finances, Yves Séguin. Quelque 240 millions de dollars sont investis afin de bonifier le revenu des familles salariées par le versement d'une toute nouvelle Prime au travail.

Qui plus est, 256 millions de dollars sont consentis à la construction de logements à loyer modique.

Il s'agit des deux principales mesures qui seront contenues dans le plan d'action pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dont le dépôt — qui a été reporté à maintes reprises depuis un an — sera finalement effectué cette semaine.

Valoriser l'effort représenté le mot d'ordre du budget Séguin en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le budget 2004-05 vise à donner un coup de pouce aux travailleurs à faible revenu en leur accordant une Prime au travail, qui bénéficiera à environ 536 000 ménages, dont 200 000 couples avec enfant.

Cette Prime au travail, qui sera versée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, est accordée en fonction de la situation familiale et du niveau de revenu du travailleur. Elle pourra atteindre jusqu'à 2800 \$ par année pour un couple avec enfants lorsque le revenu de travail s'établit à 14 800 \$ (le revenu annuel équivalent au salaire minimum à temps plein). Une personne seule qui gagne 9700 \$ par an pourra recevoir 511 \$, tandis qu'un couple sans enfants disposant d'un revenu annuel de 14 800 \$ bénéficiera d'une prime pouvant atteindre 784 \$. Pour une famille monoparentale dont le revenu est de 9700 \$ annuellement, la prime s'élèvera à 2190 \$. Un travailleur qui vit seul ne pourra recevoir de prime s'il gagne au-delà de 14 800 \$ par année — ce qui est bien peu — alors qu'un salaire annuel équivalent à un salaire minimum de 190 millions de nouveaux fonds sur trois ans pour financer les mesures qui seront inscrites au plan d'action. Le plan sera donc basé principalement sur un réaménagement des enveloppes budgétaires actuelles du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Les crédits de ce ministère ont cependant été réduits de plus de 30 millions de dollars au chapitre des mesures d'aide à l'emploi pour l'année 2004-05. Qui plus est, l'enveloppe budgétaire d'Emploi-Québec a fondu de 30 millions de dollars.

François Saillanti, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), estime que les efforts de Québec en matière de logement social ne représentent qu'un début. «Lors des consultations prébudgétaires, Yves Séguin avait évoqué un investissement de 190 millions de nouveaux fonds sur trois ans pour financer les mesures qui seront inscrites au plan d'action. Le plan sera donc basé principalement sur un réaménagement des enveloppes budgétaires actuelles du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Les crédits de ce ministère ont cependant été réduits de plus de 30 millions de dollars au chapitre des mesures d'aide à l'emploi pour l'année 2004-05. Qui plus est, l'enveloppe budgétaire d'Emploi-Québec a fondu de 30 millions de dollars.

«C'est une bonne part de la hausse de 25,5 millions des investissements en immobilisation dans les sociétés d'État liées au domaine de la culture. Cette charge s'élève maintenant à tout près de 100 millions.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.



Le Musée de la civilisation voit ses subventions augmenter de cinq millions.



Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

La fonction publique sur la corde raide Les immigrants, les grands perdants

Seulement six des 19 ministères bénéficient d'une hausse des dépenses

Les premiers résultats de la réflexion sur la «réingénierie» de l'État entreprise par le gouvernement Charest seront bientôt connus. La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forêt, déposera en effet le plan d'action 2004-07 en matière de dépenses publiques au cours des prochaines semaines.

Ce plan visera en outre une meilleure gestion des ressources humaines, une réévaluation des structures et une révision des programmes des ministères et organismes. Il découlera des travaux menés depuis l'été 2003 par les comités de modernisation de l'État du gouvernement Charest.

Pour l'heure, la fonction publique est sur la corde raide. Aucune réserve n'a été prévue dans le budget déposé hier ni pour le règlement éventuel sur l'équité salariale, ni pour les hausses salariales qui découleront des négociations sur le renouvellement des conventions collectives des employés des secteurs public et parapublic. Or, la facture de l'équité pourrait se chiffrer en centaine de millions de dollars, alors que les hausses salariales réclamées par le front commun syndical s'élèvent à 2,6 mil-

liards sur trois ans. «Il va falloir tenir compte de la capacité à payer du gouvernement», a prévenu Monique Jérôme-Forêt, hier.

Qui plus est, les documents du Conseil du trésor déposés hier font grandement état de la taille de la fonction publique qui, depuis 1997-98, n'a cessé de croître, passant de 63 700 à 75 800 employés. Il s'agit d'une hausse de près de 20 % en six ans. Aussi, plus de 50 % de l'ensemble des dépenses de programmes du gouvernement est dévolu à la rémunération des employés. Monique Jérôme-Forêt entend freiner la croissance des effectifs et «repenser le contrôle» sur l'évolution de la masse salariale.

«Nous devons réussir à réduire progressivement le niveau global des effectifs de la fonction publique, tout en assurant le renouvellement de notre main-d'œuvre et sa représentativité par rapport à l'ensemble de la population québécoise. Les nombreux défis à la retraite prévus au cours des cinq prochaines années constituent à cet égard une occasion dont nous devons tirer parti», a-t-elle affirmé, tout en précisant qu'il est hors de question de toucher à la sécurité d'emploi des fonctionnaires.

Le plan d'action de Monique Jérôme-Forêt fera le point sur le niveau visé des effectifs et les modalités qui régiront l'embauche de nouveaux employés à compter de la prochaine année. Québec a décrété en février dernier un gel d'embauche d'employés réguliers jusqu'au 30 avril. Ce gel s'ajoute au non-renouvellement des contrats des employés occasionnels qui a cours dans bon nombre de ministères et organismes.

Monique Jérôme-Forêt souhaite aussi revoir les investissements en immobilisations du gouvernement. Ceux-ci ont augmenté à un taux annuel moyen de 19,8 % de 1999-2000 à 2003-04. Ils devraient atteindre 5,4 milliards de dollars en 2003-04. Au cours de la même période, la croissance annuelle moyenne du service de la dette reliée aux immobilisations a atteint 10,5 %, c'est-à-dire plus de deux fois le taux de croissance des dépenses de programmes au cours de cette période, et plus de trois fois la croissance visée des dépenses en 2004-05. «Il s'agit d'une croissance insoutenable à terme. Il faut donc revoir le service de la dette, en particulier à l'adresse de la jeunesse et des portails de services destinés aux entreprises. D'autres projets seront enclenchés dans les prochains semaines, comme la refonte du portail gouvernemental de services et l'accélération du déploiement d'infrastructures de télécommunications à haut débit dans les régions rurales.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, est applaudi par ses collègues après avoir livré son budget, son deuxième depuis l'élection du Parti libéral.

travail. Dans son plan d'action d'immigration dont le Devoir a révélé récemment les grandes lignes et qu'elle doit présenter sous peu, le ministre mise notamment sur l'ouverture des régions pour que les immigrants réalisent leur plein potentiel.

Or, la aussi, les ressources financières sont en baisse. Le programme de régionalisation auquel le gouvernement avait prévu consacrer 3,5 millions à l'origine est amputé de moitié pour s'établir à 1,7 million.

Le directeur général de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Stephan Reichhold, s'est inquiété hier de la situation. «Dans le contexte de croissance de l'immigration de 10 à 15 % par an, il y a une saturation des services, ce qui se voit en francisation ou en insertion en emploi. C'est incompréhensible et inacceptable alors que l'on sait que les fonds du fédéral augmentent. C'est l'inique totale», a déclaré M. Reichhold.

En vertu de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration, le gouvernement fédéral verse annuellement une compensation financière au gouvernement du Québec. En 2002-03, le fédéral a transféré 137 millions au Québec pour l'intégra-

tion des immigrants. Pour l'année en cours, Ottawa a prévu donner 164 millions. Cette somme devrait être augmentée à 172 millions pour le budget 2004-05.

Hier, au Conseil du trésor, on a assuré que les fonds étaient dispensés en intégration, ce qui inclurait les dépenses en santé ainsi que celles pour l'aide sociale, l'éducation et l'emploi. Il a toutefois été impossible d'avoir une démonstration précise de ces dépenses.

La présidente de la Fédération des femmes du Québec, Michèle Asselin, a critiqué le choix du gouvernement. «J'ai été estomaquée de voir les coupures. Ça m'inquiète énormément pour les familles immigrantes parce qu'il y a déjà un défi d'intégration pour les familles qui vivent dans la pauvreté. Si elles n'ont pas accès à des cours de français, si elles n'ont pas accès à des mesures d'intégration à l'emploi, on recule de façon importante», a affirmé Mme Asselin.

Au total, le MRCI voit ses dépenses diminuer de 16,2 %. D'autres ministères sont aussi prisés avec un casse-tête, dont celui des Relations internationales, où on note une baisse de 11,3 % des dépenses. Le ministère assure qu'il ne se retire d'aucune de ses activi-

Les couches libres de la TVQ

Si les familles devront patienter jusqu'en janvier prochain pour encaisser un chèque de Soutien aux enfants, de crédit d'impôt pour frais de garde ou de Prime au travail, elles profiteront dès aujourd'hui de l'élimination de la taxe de vente sur les couches, les biberons et les autres articles d'alimentation. Cette mesure représente une dépense annuelle de neuf millions pour le gouvernement.

«Nous donnons un coup de pouce additionnel aux parents qui ont de jeunes enfants», a souligné le ministre des Finances, Yves Séguin.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a ridiculisé cette annonce en soulignant qu'elle aurait peu d'impact pour les parents. «Quand les enfants sont raisonnables, les couches ne coûtent pas cher», a-t-il critiqué. Le gouvernement du Québec a déjà par le passé éliminé de façon sélective la taxe de vente. En 1978, le gouvernement de René Lévesque avait éliminé durant un an la taxe de vente sur tous les vêtements des enfants n'en bénéficiaient pas si le revenu annuel de la famille dépassait 42 800 \$.

La Prime au travail remplace pour leurs revenus de travail (APROD). Ce programme récompensait seulement la moitié des 60 000 familles qui y étaient admissibles et le montant alloué était d'environ 1000 \$ par année. Jusqu'à aujourd'hui, sous le programme APPORT, les personnes seules et les ménages à faible revenu sans enfants (335 000 ménages) ne recevaient aucune aide de l'État lorsqu'ils intégraient le marché du travail.

Avec la Prime au travail, l'objectif du gouvernement est non seulement d'augmenter l'incitation au travail, mais aussi de favoriser la sortie de l'aide sociale. Et le gouvernement Charest espère améliorer son rendement à ce chapitre, puisqu'il a échoué dans sa tentative d'en faire sortir 25 500 ménages de la dernière année. Pour un prestataire qui quitte l'aide sociale afin de travailler à temps plein au salaire minimum, la Prime au travail équivaudra à une hausse de salaire de 1,40 \$ l'heure dans le cas d'une personne ayant un conjoint et des enfants.

La nouvelle initiative du gouvernement Charest permet aussi aux assistés sociaux qui travaillent à temps partiel de bénéficier de la prime, alors qu'ils étaient peu récompensés jusqu'à présent dans leur tentative de réintégrer le marché du travail. Actuellement, au-delà de 3600 \$ par an, chaque dollar gagné au travail par un assisté social réduit d'autant sa prestation.

La Prime au travail représente

La Prime au travail représente

La Prime au travail représente

La Prime au travail représente

# É D I T O R I A L

## Un budget pour 2005

Le second budget du ministre des Finances, M. Yves Séguin, peut certainement porter un qualificatif qu'on a eu l'habitude de réserver pour d'autres, celui d'astucieux. En annonçant dès maintenant des réductions d'impôt pour l'an prochain, le gouvernement Charest tente de résoudre la quadrature du cercle: respecter ses promesses sans ouvrir son porte-monnaie.

**A**vouons d'entrée de jeu que le ministre n'avait aucune marge de manœuvre et qu'il aurait été bien difficile de respecter les promesses faites en campagne électorale par le Parti libéral. N'empêche que ces promesses, elles ont bel et bien été faites! Pour faire semblant d'y tenir, le ministre Séguin a donc coupé en deux le réinvestissement de 2,2 milliards de dollars promis pour la santé, et, du milliard de réduction d'impôt attendu pour cette année, seule une tranche minime de 206 millions s'applique à partir de janvier prochain, le reste étant reporté à l'exercice budgétaire suivant.

Autre astuce: alors que M. Charest promettait des baisses d'impôt, plus de la moitié des ménages qui profiteront des nouvelles mesures ne paient déjà aucun impôt. Quant aux autres, ce sont des ménages à revenu modeste qui paient un peu d'impôt, mais dont la baisse annoncée sera aussitôt annulée par le refus du gouvernement d'indexer pleinement les paliers d'imposition et les crédits.

Le fardeau fiscal des Québécois ne diminue donc aucunement cette année. Au contraire, il s'accroît sous l'effet des diverses augmentations de tarifs imposées depuis quelques mois (services de garde, Hydro-Québec, transports en commun, assurances-médicaments, droits d'immatriculation...).

Autre constatation qui s'impose, la promesse de baisse d'impôt a été fondue avec deux autres promesses, celle d'investir dans la lutte à la pauvreté et celle de revoir l'aide à la famille. En effet, toutes les réformes annoncées, que ce soit celle du régime d'aide aux familles ou l'ajout d'une «prime au travail», touchent surtout les familles dont le revenu total est inférieur à 40 000 \$. Est-ce là la définition de la famille moyenne selon le gouvernement Charest?

Cela dit, certaines réformes annoncées hier sont beaucoup plus progressistes que ce à quoi on pouvait s'attendre d'un gouvernement qui a tout fait jusqu'ici pour être qualifié de droite. Ainsi, cette «prime au travail» qui ajoutera des centaines de dollars par année au salaire des travailleurs au bas de l'échelle, voilà une incitation supplémentaire à garder son emploi ou à s'intégrer au marché du travail pour qui aurait pu juger plus payant de recevoir un chèque d'aide sociale mensuel. De même pour le remplacement des crédits d'impôt pour la famille par des allocations familiales bonifiées qui seront distribuées quatre fois par année: la formule est plus simple et indique clairement à quoi l'argent est destiné. Mais, ne l'oublions pas, tout cela n'entrera en vigueur que l'an prochain, troisième année du mandat de ce gouvernement.

Du côté des dépenses, le budget Séguin parvient à contrôler leur croissance sous la barre de 3 %, mais à quel prix! Pour y parvenir, il faudra vendre des actifs d'une valeur de 860 millions (lesquels? Gaz Métropolitain, comme le veut la rumeur?), mais il faudra surtout réduire les dépenses de la plupart des missions de l'État autres que la santé et l'éducation. Ainsi, l'environnement, l'intégration des immigrants, les relations internationales, les transports, la justice, la sécurité publique... tous subiront des compressions parfois majeures. Et rien n'a été prévu pour les négociations avec les employés de l'État.

Pour expliquer les difficultés auxquelles fait face son gouvernement, malgré une augmentation de ses revenus autonomes de 5,9 % cette année, le ministre des Finances montre du doigt Ottawa et le déséquilibre fiscal. Il a parfaitement raison, mais M. Séguin comme son premier ministre doivent se rappeler que, à ce chapitre, ils ont aussi promis de régler ce problème grâce à une collaboration plus étroite avec Ottawa. À quand la livraison de la marchandise?

## Le gérant d'estrade

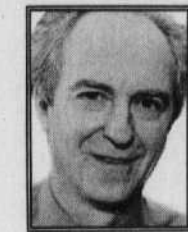
**L**es luttes de pouvoir sont monnaie courante dans le monde politique. Si aucun parti n'en est exempt, comme le montre le dernier tome de la biographie de Jacques Parizeau qui vient de paraître, la palme en cette matière revient au Parti libéral du Canada, où Paul Martin et Jean Chrétien continuent de s'affronter dans une guerre fratricide qui risque de durer encore longtemps.

La sortie publique faite hier par l'ancien premier ministre pour adresser, depuis Londres, des remontrances à son successeur à propos du scandale des commandites est un indice de la profondeur des blessures qu'a laissées jusqu'ici cette bataille. S'il avait observé un strict devoir de réserve depuis qu'il a quitté le 24 Sussex, M. Chrétien a bien indiqué que son obligation de discrétion ne tenait plus. Il est disposé à entrer dans l'arène si les attaques contre son héritage politique se poursuivent.

Amer, Jean Chrétien l'est. Beaucoup, même. Lui et ses amis estiment qu'il n'était pas nécessaire, pour passer à travers le scandale des commandites, de se lancer dans de grandes enquêtes. Chercher des coupables est facile, a-t-il noté, tout en reprochant à son successeur d'adopter la position du gérant d'estrade qui préfère relever les mauvais coups que les bons.

Gérant d'estrade, M. Chrétien l'est lui-même, car le vaste gâchis que constitue l'affaire des commandites est l'héritage qu'il a laissé à Paul Martin. Il en est le premier responsable et devrait éviter de se faire donneur de leçons. S'il croit qu'il aurait suffi de faire un peu d'esbroufe et d'envoyer le dossier à la GRC, comme il a fait avec le scandale aux Ressources humaines, il se trompe. Un seuil a été franchi avec le dossier des commandites. C'est maintenant tolérance zéro envers la mauvaise gestion des fonds publics. Que la cause ait été juste n'est plus un argument, ce que l'ancien premier ministre ne semble pas comprendre.

La stratégie de Paul Martin a consisté à confesser les fautes de son prédécesseur et à proposer une façon différente de gouverner. C'est à son avis la seule façon d'éviter une catastrophe aux prochaines élections, un point de vue que ne partage pas Jean Chrétien, qui se demande si son successeur n'est pas en train au contraire de causer des torts irréparables au Parti libéral. Déjà, on voit les accusations fuser au lendemain du prochain scrutin si les libéraux devaient être défauts ou réduits à une position de gouvernement minoritaire. On le rendra responsable du gâchis. On comprend, du discours de Londres, que déjà les couteaux s'aiguisent. Ainsi va la politique partisane.



Jean-Robert Sansfaçon

### LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSSAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



### LETTRES

#### Dénonciateurs, gare à vous

Étrangement, un ministre soupçonné de complicité dans le scandale des commandites encourage les fonctionnaires à dénoncer les actes répréhensibles de leurs supérieurs et, du même souffle, les met en garde contre des dénonciations «non fondées».

Qu'est-ce qu'une dénonciation «non fondée»? Est-ce lorsqu'on n'arrive pas à prouver la culpabilité des malfaiteurs et de leurs complices, comme c'est le cas dans le scandale des commandites? Dans ces conditions, si j'étais fonctionnaire fédéral, je m'abstiendrais absolument de dénoncer qui que ce soit puisqu'on ne trouvera jamais les coupables, surtout s'il s'agit de gros bonnets, de ministres annésiques ou même d'un ex-premier ministre délinquant.

Alors, chers fonctionnaires, que vous ayez raison ou tort, gare à vous: sachez que le ministre Denis Coderre, afin de «responsabiliser tout le monde», vous fait une menace à peine voilée — je dirais même une menace certaine — de réprimande, sinon de représailles. Pas de coupable, pas de dénonciation, pas de dénonciation, pas de coupable. Très subtil, n'est-ce pas?

Encore une fois, tout comme dans la fable de La Fontaine, *Les animaux malades de la peste*: «Que vous soyez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.»

Sylvia Gravel  
Gatineau, le 24 mars 2004

#### Les désagréments de la technologie

Depuis quelques années, une vieille croyance revient en force et s'impose désormais comme une nouvelle profession de foi: toute nouveauté technologique est forcément valable et va nous faciliter l'existence. [...] Tout ce que la technolo-

gie permet est nécessairement souhaitable. Sans doute, sans appel, sans question. [...]

Pourtant, beaucoup de cas récents viennent contredire cette croyance, notamment celui du téléphone cellulaire. Il aura fallu que retentissent à répétition des sonneries de cellulaires pour qu'on en arrive à rappeler à leurs propriétaires de les éteindre avant une représentation au cinéma ou au théâtre. Il aura fallu que la corrélation entre des accidents de la route et l'usage du cellulaire au volant soit établie statistiquement avant de songer à interdire ce comportement.

La technologie n'a pas été enfantée par Dieu. Elle dépend entièrement de la volonté humaine, qui peut toujours la renier après l'avoir mise au monde.

Geneviève Caillé  
Montréal, le 24 mars 2004

#### Le nouveau tramway

Je suis entièrement d'accord avec l'opinion de Richard Bergeron, responsable des analyses stratégiques à l'Agence métropolitaine de transport de Montréal, parue dans *Le Devoir* du 23 mars 2004. Il est plus que jamais temps de démythifier l'image d'un tramway désuet, bruyant et nuisible. Comme M. Bergeron le précise si bien, le tramway moderne est tout sauf cela. Son coût d'implantation au kilomètre, nettement moins élevé que celui du métro, constitue un argument de poids indéniable.

Ajoutons-en deux autres, favorables à ce mode de transport en commun. D'une part, le perfectionnement de la technologie permet aujourd'hui la mise en place d'un système qui élimine le caractère disgracieux des fils suspendus au-dessus des voies. [...] D'autre part, les rames de wagons du tramway moderne transportent plus de passagers à la fois que l'autobus. Bien qu'il contribue à la pollution, ce dernier ne peut certes pas être éliminé, mais une combinaison heureuse de son uti-

lisation de concert avec le train et le tramway ne peut être que bénéfique dans la mesure où la volonté de privilégier et d'améliorer les transports en commun devient une règle incontournable.

Michel-Guy Huot  
Québec, le 23 mars 2004

#### Nécessaire proportionnelle

Une preuve additionnelle qu'un nouveau mode de scrutin est nécessaire: la formation du SPQL (Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre) à l'intérieur du PQ démontre bien à quel point nous avons besoin de changer la manière dont on élit les membres de l'Assemblée nationale. Le fait qu'un même parti politique ait été dirigé par M. Lévesque et ensuite par M. Bouchard démontre bien que la souveraineté constitue le seul concept qui permette de maintenir une cohésion au sein du Parti québécois. Si le Québec avait un mode de scrutin proportionnel, il y aurait une place en politique pour les membres du SPQL, et ce ne serait pas à l'intérieur du PQ d'aujourd'hui.

C'est bien normal qu'il y ait des souverainistes qui soient de droite et d'autres qui soient de gauche. Cependant, il y a une véritable injustice pour l'électeur, qui se sent souvent pris en otage par la question nationale. Cela explique en partie pourquoi les mêmes citoyens aient pu soutenir des visions de politique sociale aussi contradictoires. Évidemment, il y a aussi le problème du choix très limité de l'électeur en ce qui a trait aux partis politiques. [...]

Question ouverte au SPQL: êtes-vous d'accord avec la position de M. Thériault, un élu de votre parti, qui veut maintenir le mode de scrutin actuel, ou plutôt avec celle de M. Lévesque, le fondateur de votre parti, qui était fortement en faveur d'une réforme du mode de scrutin?

Patrick Daoust  
Le 22 mars 2004

### LIBRE OPINION

## La culture des winners

OLIVIER DE GASPÉ ASSELIN  
Réalisateur

Ce texte vise à continuer le débat sur les forêts lancé par Richard Desjardins dans *Le Devoir* du 13 mars 2004, puis réfuté par Jacques Gauvin, du Conseil de l'industrie forestière du Québec, le 20 mars.

**M.** Gauvin, le ton coloré des déclarations de M. Desjardins est en effet spectaculaire, mais bien peu devant les pétards médiatiques qui accompagnent chaque petit camion de plus qui sort de la forêt. Les manchettes télévisuelles s'excitent facilement devant quelques emplois créés, même mal payés et sans sécurité.

On ne peut vous reprocher, en effet, «le goût d'avoir votre petit pamphlet», mais la cause que vous défendez est bien différente, ce qui rend votre petit pamphlet un peu moins pertinent. La différence, c'est que Desjardins présente une dimension du sujet dont on ne parle pas. Ni dans les médias, ni sur les tribunes politiques conventionnelles. La question est de savoir si le symbole si poétique que vous voyez dans le petit camion qui sort de la forêt chargé de bois s'applique encore en 2004.

Quant à l'exploitation respectueuse des ressources dont vous parlez, j'aimerais trop vous croire. Mais je ne crois pas que vous voulez parler d'une coupe forestière qui réponde aux besoins précis d'une population comme le faisaient les nations autochtones. L'industrie forestière n'est-elle pas passée depuis longtemps à l'exportation massive et systématique du bois?

Quant vous dites que la coupe du bois est respectueuse, voulez-vous dire que les entreprises forestières considèrent les arbres comme autre chose qu'une ressource économique? Que les ingénieurs forestiers écoutent le chant des oiseaux qui nichent aux cimes des grands pins?

Que le conseil d'administration d'Abitibi-Consolidated discute souvent de l'habitat des castors et des renards nordiques? Que le bûcheron post-moderne s'arrête un instant pour humer la forêt qu'il va pourfendre avec la crème des technologies de destruction massive?

En fait, le romantisme avec lequel vous décrivez le patrimoine que représente la coupe de bois au Québec est une perspective dont on doit tenir compte. Mais au risque de vous répéter: les choses ont bien changé.

Il y a trois semaines, j'étais à La Baie, où les travailleurs d'Abitibi-Consolidated manifestaient contre la fermeture pressentie de l'usine de pâte et papier. L'émotion était palpable chez ces hommes et ces femmes qui, très souvent, ont donné leur vie à cette compagnie. Comme vous le dites, M. Gauvin, l'usine, c'est un véritable patrimoine pour cette ville en bordure du magnifique Saguenay. Et pourtant, je ne pouvais m'empêcher de croire à un patrimoine bien éphémère.

Le drame est qu'on ne peut malheureusement plus calculer le progrès social en nombre d'emplois créés. Cette rhétorique clamée, répétée, remâchée puis ruminée jusqu'à plus soif par nos grands politiciens visionnaires ne tient plus devant l'épuisement des ressources de la planète. Les forêts, les nappes d'eau souterraines, les minerais, le pétrole ne peuvent soutenir à perpétuité le rythme de consommation des sociétés occidentales. Sans parler de l'équation douteuse selon laquelle le Tiers-Monde pourrait s'affranchir du besoin s'il développait une industrie semblable à la nôtre. Notre capacité de production est tout simplement rendue trop puissante en regard de la fragilité de notre écosystème. Comment peut-on espérer perpétuer sa culture et son patrimoine quand ceux-ci reposent sur des institutions aussi vaines?

À La Baie, je ne pouvais m'empêcher de penser aux enfants du Québec qui auront à faire

face à des cours d'eau de plus en plus contaminés, à de l'air de plus en plus saturé de particules toxiques, à la disparition toujours croissante des espèces végétales et animales, déjà décrite par les biologistes.

Si au moins l'usine de La Baie était un cas isolé, peut-être pourrait-on se payer son maintien. Mais le phénomène est le même à Boisbriand (GM), à Arvida (Alcan), à Chandler (Papiers Gaspésia): on ferme et on se fout de la région, des travailleurs et du ravage écologique laissé derrière. *Take care, folks!* Et, bien souvent, le gouvernement les paye pour qu'ils restent encore un peu...

Il n'existe pas de solution miracle. En revanche, il est temps d'envisager l'exploitation des ressources naturelles avec une vision globale des enjeux. Il faut aussi que le simple citoyen travaillant, tout comme les décideurs publics, cesse de voir le développement industriel comme un gage automatique de progrès social.

Le projet de centrale thermique du Suroît rend bien la remise en question de paradigmes à laquelle on assiste aujourd'hui: Hydro-Québec, ce fleuron du développement du peuple québécois, est lui-même rendu si déconnecté de ses racines qu'il veut, contre la volonté populaire, implanter une centrale hyperpolluante tout en continuant à remplir ses coffres par l'exportation d'électricité. Une certaine autosuffisance ne devrait-elle pas être privilégiée par nos gouvernements avant qu'il n'y ait plus un poisson dans le Saint-Laurent?

Toujours est-il que le ralentissement de la capacité de production de l'humanité devra nécessairement être accompagné d'une remise en question du dogme de la consommation, médiatiquement envahissant. Il est à parier que les cultures autochtones auraient beaucoup à nous apprendre sur une utilisation équilibrée et respectueuse de la nature...



Bernard Descôteaux

## IDÉES

Les choix et les priorités du gouvernement Charest

## Un budget qui oblige à faire des choix

Yves Séguin dénonce l'effet néfaste du déséquilibre fiscal sur les finances du Québec

YVES SÉGUIN

Ministre des Finances du Québec

Extraits du discours du budget prononcé hier à l'Assemblée nationale

des autres Canadiens et qu'il n'est plus possible d'augmenter notre fardeau fiscal. Nous sommes déjà les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord.

Ces constats sont déterminants pour l'avenir du Québec et nous commandent de passer à l'action.

On sait que l'ancien gouvernement nous a laissé une impasse budgétaire importante. Elle s'explique en grande partie par un interventionnisme à outrance et par des investissements publics mal gérés. Globalement, ces interventions non productives, dont plus de 50 % sont des subventions et des aides aux entreprises, notamment dans les sites désignés, coûteront à la population du Québec 11 milliards au cours des prochaines années. Pour la seule année 2004-05, cela représente un milliard.

Par ailleurs, le problème du déséquilibre fiscal prive le Québec de ressources dont nous devrions disposer pour financer nos services publics. Cette situation difficile aurait pu constituer un prétexte pour baisser les bras. C'est tout le contraire que nous avons fait. Nous avons remué ciel et terre pour innover, pour trouver des moyens permettant de concilier les contraintes budgétaires de l'État avec les besoins de nos concitoyens. Nous avons assumé nos responsabilités. [...]

## Un budget qui fait des choix

Ce budget est inspiré des valeurs libérales. Il respecte l'engagement que nous avons pris d'accorder la priorité à la santé et à l'éducation. Cela se traduit par une hausse des dépenses de 5,1 % à la santé, de 2,7 % à l'éducation et de 0,5 % pour l'ensemble des autres ministères.

Il nous permet de faire un premier pas pour soulager le fardeau des contribuables en leur retournant un milliard. Il aide ceux qui en ont le plus besoin: les familles, les personnes à faible revenu et la classe moyenne. Il constitue un effort sans précédent dans l'histoire du Québec pour valoriser le travail et lutter contre la pauvreté.

Il apporte un appui au développement économique, particulièrement dans les régions. Il lance un appel pressant au gouvernement fédéral à corriger le déséquilibre fiscal en réformant le programme de péréquation et en investissant dans la santé. [...]

## Réduction du fardeau fiscal

Pour que l'avenir soit à la hauteur de nos attentes, il faut nous assurer que le fardeau fiscal soit réparti équitablement et incite chacune et chacun d'entre nous à participer pleinement à la société québécoise et ainsi à favoriser la création de la richesse. C'est pourquoi notre gouvernement s'est engagé à réduire les impôts des Québécoises et des Québécois.

Avec ce budget, nous tenons notre promesse. J'annonce aujourd'hui que nous retournons un milliard de dollars dans les poches des contribuables. Ce geste démontre clairement notre volonté de réduire les impôts et de faire en sorte que, d'ici quelques années, les Québécoises et les Québécois n'aient plus à supporter le



JACQUES BOISSINOT REUTERS

Le ministre des Finances Yves Séguin (à gauche) et le premier ministre Jean Charest, hier, à leur arrivée à l'Assemblée nationale.

fardeau fiscal le plus élevé en Amérique du Nord.

Nous le faisons de façon responsable et équitable. Dans une première étape, nous avons décidé de donner la priorité à celles et à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire aux familles, à la classe moyenne et aux travailleurs à faible revenu.

La réduction des impôts annoncée aujourd'hui se répartit de la façon suivante :

- 550 millions, c'est-à-dire plus de la moitié de la diminution des impôts, seront versés aux familles avec la création d'un nouveau soutien aux enfants;
- 240 millions viendront reconnaître les efforts des travailleuses et des travailleurs à faible revenu sous la forme d'une prime au travail;
- enfin, 220 millions en baisses d'impôt iront à l'ensemble des contribuables québécois par la simplification de notre régime fiscal.

## Le défi du déficit zéro

[...] Ce budget illustre de façon convaincante l'effet néfaste sur nos finances publiques du déséquilibre fiscal existant entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Il faut dire d'emblée que la situation financière difficile qui prévaut au Québec n'est pas unique. Toutes les provinces, sauf peut-être l'Alberta, connaissent des difficultés, alors que le gouvernement fédéral, lui, continue d'enregistrer des surplus budgétaires.

Ce déséquilibre fiscal s'accroîtra au cours des prochaines années. La nouvelle étude du Conférence

Board of Canada, que j'ai récemment rendue publique avec des collègues ministres des Finances d'autres provinces, illustre clairement cette situation.

Pour le moment, deux grands enjeux doivent faire l'objet de discussions: le renouvellement de la péréquation et le financement de la santé.

À l'égard de la péréquation, la Constitution du Canada oblige le gouvernement fédéral à s'assurer que «[les] gouvernements provinciaux [disposent] des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparable». Avant que le gouvernement fédéral ne statue sur une hausse éventuelle du financement de la santé, il faut donc qu'il s'assure que toutes les provinces disposent des ressources financières suffisantes pour s'acquitter de leurs compétences.

Le récent budget fédéral a annoncé les éléments d'une réforme de la péréquation, qui sera discutée par la Chambre des communes dans les prochains mois. Or les lacunes dénoncées depuis plus de 20 ans par le Québec sont malheureusement toujours présentes dans ce projet.

Par ailleurs, le récent budget fédéral n'a annoncé aucun argent neuf pour la santé, malgré les besoins de la population québécoise. [...]

En janvier dernier, le premier ministre du Canada, M. Paul Martin, s'est engagé auprès des provinces à discuter des moyens pour assurer un financement durable des services de santé. Ces discussions sont urgentes pour le Québec et pour le reste du Canada. [...]

Deux grands enjeux doivent faire l'objet de discussions: le renouvellement de la péréquation et le financement de la santé

## Les nouveaux monuments

## «L'homme empaillé» ou la misère de notre réalisme

ANTOINE ROBITAILLE  
Journaliste

Extrait d'un texte du numéro printemps-été 2004 de la revue Argument

L'installation, devant le local du Syndicat des cols bleus de Montréal, d'un monument représentant leur chef Jean Lapierre a fait grand bruit, fin octobre 2003. L'œuvre a provoqué l'hilarité générale. Toute cette raillerie est bien légitime. Mais en matière de statuaire politique, le reste du Québec fait-il mieux que les cols bleus? Non. En effet, ces dernières années, en voulant célébrer la mémoire de certains personnages, il a fait preuve de la même incapacité à allier mémoire et style, commémoration et geste artistique fort, que les syndicalistes radicaux de la métropole.

Il suffit pour en prendre conscience d'observer les hommes de bronze qui se sont multipliés récemment au Québec. La chose est frappante aux environs de la colline parlementaire, dans la capitale. De beaux bonshommes historiques tout aussi réalistes que le buste de Lapierre, mais en complet-cravate, ceux-là. À Québec, on en ajoutera encore quelques-uns et les merceries se battront pour venir y tourner leurs pubs. On voit ça d'ici: «Bovet habillait René Lévesque».

Le problème est plus grave qu'on peut le penser. Si, comme dit le proverbe, une maison appartient aussi à celui qui la regarde et pas seulement à l'architecte qui la dessine, la statuaire publique est à plus forte raison la propriété de tous. Propriété intellectuelle, même, puisque nous sommes là dans l'univers de la mémoire et du symbolisme collectifs.

Les débats sur les sculptures, pourtant, ne décollent pas chez nous. Il y a bien eu controverse sur l'horrible statue de l'ancien premier ministre péquiste [...] à Québec. Mais on s'est limité à un aspect seulement: sa taille. Il était trop petit. Alors, deux ans plus tard, on en a coulé une version plus grande en gardant la même esthétique qu'on pourrait qualifier de «réaliste péquiste». [...] Ce débat pauvre fait l'impasse sur l'essentiel: en guise d'esprit commémoratif, les autorités québécoises optent systématiquement, de nos jours, pour une piètre esthétique de musée de cire.

Esthétique qui rejoint celle des «modèles à coller» dans le souci maniaque du détail insignifiant. Dans le rapport à l'œuvre, elle nous met en position de celui qui joue à «cherchez l'erreur». [...] Tous, en sortant de quelque musée Grévin, avons déjà eu cette impression: les reproductions ne sont jamais tout à fait

exactes. Roch Voisine a la crinière un peu trop raide; Jean-Paul II semble loucher; [...], etc.

Nos nouveaux monuments ne peuvent que provoquer le même impitoyable réflexe. Le de Gaulle des plaines d'Abraham, œuvre d'un certain Fabien Pagé (le même à qui on doit le petit Lévesque), repose sur des pieds ridiculement longs; ses oreilles décollées, son air crispé, sa posture de bloc de foie gras, tout cela donne l'impression d'un homme d'inaction. [...] Le Jean Lesage d'Annick Bourgeau, quant à lui, avec ses yeux creusés et son torse bizarrement bombé, a vraiment l'air d'un tranquille révolutionnaire, voire d'un révolutionnaire sur les tranquillisants.

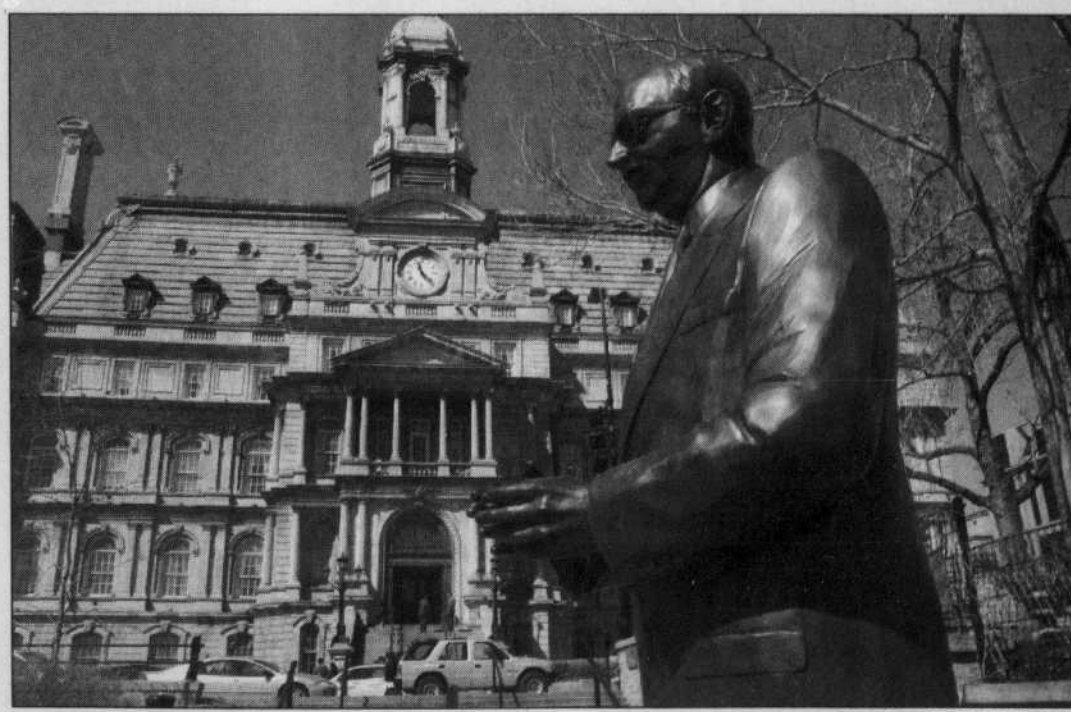
Le mépris des Montréalais pour la capitale-grand village n'est pas de mise ici. [...] Voyez le Jean Drapeau d'Annick Bourgeau (encore elle!) devant l'hôtel de ville de Montréal, engoncé dans une raideur inimaginable.

«Cherchez l'erreur»: en contemplant l'œuvre d'un Michel-Ange, d'un Rodin, d'un Louis-Philippe Hébert ou d'un Alfred Laliberté, notre attitude est tout autre. Pourtant, les «erreurs» ne manquent pas: les bras trop longs du David, le visage d'obèse de Balzac [...]. Erreurs? Plutôt extrapolations au service du propos de l'artiste, qui use de l'illusion pour mieux saisir le réel. L'art n'est-il pas précisément cela: illusion du réel? Bref, une interprétation. Sûrement pas une imitation servile de celui-ci.

## Fin de l'allégorie

Que signifie, dans notre réalisme québécois, l'évacuation de l'allégorie? Peut-être qu'à l'heure de l'envahissement du virtuel électronique et numérique, nous nous habituons malgré nous au prêt-à-voir, aux simulations collant de plus en plus au réel. Plus besoin d'imaginer la Rome antique. On nous en présente une en 3D. Dans le cybermonde, «le signe aspire à être la chose et à abolir la différence du renvoi, le mécanisme de substitution», écrivait Umberto Eco. D'autres formes de virtuel, plus sophistiquées, plus exigeantes pour l'esprit, comme l'allégorie, tendraient donc à disparaître. [...]

Mais l'art exige du style, l'a-t-on oublié? Pourquoi nos sculpteurs contemporains se sont-ils contentés de représenter nos grands hommes raides comme des mannequins de vitrine? Plusieurs d'entre eux tiennent la bordure de leur veste, comme dans les réclames de Sears. Le gros Félix Leclerc aux airs aryens du parc Lafontaine tient simplement un manteau sur son épaule trop musclée. Mais où sont les grands gestes emportés, tel celui d'Honoré Mercier, devant le parlement, qui nous fait saisir sur-le-champ son talent de grand tribun? [...] Trop pompeux pour notre postmodernité



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La statue de Jean Drapeau, d'Annick Bourgeau, devant l'hôtel de ville de Montréal.

ironique? Et il y a sans doute là un vrai problème: comment représenter la grandeur en notre époque revenue de tout?

Certains exemples nous indiquent quelques voies qui ne sont pas dans le piège inverse: celui de l'abstraction nihiliste. [...] Par exemple, alors que le de Gaulle des Plaines apparaît totalement confit, celui récemment installé sur les Champs-Élysées fait un grand pas décidé, évoquant la marche de l'histoire de la France à laquelle il a tant contribué. Pompeux? Répondons avec Cherterton qu'un «monument doit, à proprement parler, être pompeux. La pompe est son objet même. Il serait absurde que des colonnes et des pyramides fussent cachées timidement dans un coin comme les violettes dans les bois du printemps».

## Réalisme «québécois»

Chaque esthétique révèle un esprit particulier. Le réalisme socialiste magnifiait de valeureux travailleurs et des ouvrières à fichu [...], résolu à cheminer vers l'avenir radieux du socialisme. Il n'y avait

pas là que de la raideur mais aussi, souvent, de la grandeur. C'est pourquoi, malgré ce qu'on a cru, le Jean Lapierre de bronze ne peut même pas aspirer au «réalisme socialiste». Tout comme les statues de nos hommes politiques, il est une sorte de moulage. Un «homme empaillé», comme Léviné? Non! Le réalisme social-québécois ne serait jamais capable d'une telle momification délirante, soulignée par un mausolée grandiose.

Notre réalisme se contente de peu. Craintif à l'égard de la grandeur, allergique à l'allégorie, il incarne un tiraillement bien de chez nous entre, d'une part, la volonté ferme de se souvenir et, d'autre part, l'idée que nous sommes «trop petits pour l'histoire». D'où l'incapacité de magnifier les personnages, par la taille ou par le geste. Incapacité que René Lévesque, justement, a déjà exprimée dans une déclaration invraisemblable par sa sinuosité: «On est peut-être quelque chose comme un grand peuple.» Les grands personnages tels que représentés par notre réalisme? Peut-être quelque chose comme de grands hommes.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Jean-François Legault (sports, éditorialiste), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricatures); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Duchon, Michèle Malenfant et Christine Dumais (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture); Stéphane Ballargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias); Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Éric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Manon Cornillon (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Oti-Dionne (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlène Côté, Slavica Bogdanov, Véronique Géraud, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebá (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Daniel Bazinet (responsable de la production), Nathalie Zemaits, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique Leclerc, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chervier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisjoly (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## EN BREF

## Décès d'Alistair Cooke

Londres (AFP) — Alistair Cooke, le présentateur de radio britannique qui animait le célèbre programme *Letter from America* sur la BBC-Radio, est décédé lundi soir à l'âge de 95 ans à son domicile new-yorkais, a annoncé la BBC hier dans un bref communiqué. «*La BBC peut confirmer le décès d'Alistair Cooke à minuit heure locale [5h GMT hier], à l'âge de 95 ans à son domicile de New York*», indique le communiqué. «*Sa fille, Suzy Cooke, a appris la triste nouvelle à son biographe, Nick Clarke*», a précisé la BBC. Alistair Cooke, qui souffrait d'une maladie cardiaque et d'arthrite, avait enregistré sa dernière *Lettre d'Amérique* le 6 mars, suivant en cela les recommandations de son médecin et mettant fin à une série qui a duré 58 ans. Dans sa chronique hebdomadaire, diffusée pour la première fois en mars 1946, M. Cooke pouvait aussi bien brosser le tableau des intrigues dans les coulisses du pouvoir à Washington que s'attarder sur la signification de la sauce de canneberge servie avec la dinde pour l'Action de grâce, la fête américaine traditionnelle. «*C'est un grand privilège, pour qui-conque connaît bien les deux pays, d'être en mesure d'observer deux espèces d'êtres humains différentes*», avait confié à son biographe, Nick Clarke, ce Britannique immergé dans la société américaine.

## RICE

SUIVE DE LA PAGE 1

Mais la pression devenait de plus en plus forte pour la Maison-Blanche, accusée par son ancien coordonnateur pour l'antiterrorisme, Richard Clarke, d'avoir négligé la menace posée par le réseau terroriste al-Qaïda avant les attentats de septembre 2001.

Ceux-ci, comme par al-Qaïda, avaient fait près de 3000 morts lorsque des avions de ligne détournés par des pirates de l'air s'étaient écrasés sur les tours du World Trade Center à New York, sur le Pentagone à Washington et en Pennsylvanie.

M. Clarke, qui a quitté la Maison-Blanche début 2003, avait lui-même témoigné devant la commission d'enquête en public et sous serment la semaine dernière. Il avait réitéré ses accusations et affirmé que la décision du président Bush de se lancer en guerre contre l'Irak il y a un an avait «*sapé*» la lutte contre le terrorisme.

Le refus de Mme Rice de témoigner dans les mêmes conditions était dénoncé par MM. Kean et Hamilton ainsi que par John Kerry, l'adversaire démocrate du républicain George W. Bush à la présidence de novembre prochain.

La Maison-Blanche a toutefois posé des conditions à son accord. M. Gonzales souligne que «*le témoignage public de Mme Rice sur les événements extraordinaires du 11 septembre 2001 ne représente pas, ni ne saurait être considéré comme un précédent pour de futures demandes de témoignages du conseiller pour la sécurité nationale ou tout autre responsable de la Maison-Blanche*».

Celle-ci devra s'engager de la même façon à ne pas entendre d'autres reprises Mme Rice ou d'autres responsables de la Maison-Blanche, à l'exception des rencontres envisagées avec le président Bush et le vice-président Cheney.

MM. Kean et Hamilton se sont toutefois réservé le droit dans leur réponse à demander des auditions privées avec des membres de l'administration présidentielle après le témoignage de Mme Rice. Ils ont également souligné que la commission n'est pas un corps législatif.

## Précision

Une erreur de fait s'est glissée dans un texte sur le scandale des commandites publié en une du *Devoir* lundi. Une source y a laissé entendre erronément que la firme de publicité BCP aurait tiré profit d'un processus d'attribution peu transparent pour obtenir des contrats de sociétés d'État fédérales. Nous regrettons cette erreur.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel info@lememorial.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## L'opposition décrie les «pétards mouillés» du budget Séguin

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — L'opposition officielle a tenté de ridiculiser le budget déposé hier par le ministre des Finances Yves Séguin, affirmant qu'il avait «*préparé un beau feu d'artifice, mais que les pétards étaient mouillés*».

Le porte-parole péquiste pour les questions de finances, François Legault, a réduit en charpie le budget Séguin, concluant qu'il ne livre pas les baisses d'impôt promises par le Parti libéral du Québec, qu'il n'ajoute pas les 2,2 milliards promis en santé et que les familles québécoises, pour la plupart, ne voient «*aucune diminution de leur fardeau*» en bout de ligne.

L'ancien ministre du Parti québécois a déploré le fait qu'avec des ajouts de 955 millions en santé, les libéraux sont loin des 2,2 milliards promis. «*Ce n'est même pas assez pour couvrir l'inflation*

dans la santé», a dit M. Legault, lui-même un ancien ministre de la Santé.

Cet ajout ne résultera en «*aucun service de plus*» pour les malades, «*sauf si on veut transférer*» des montants d'un programme à l'autre, a-t-il critiqué.

Pour ce qui est des montants alloués aux familles dans ce budget, M. Séguin fait comme si son gouvernement n'avait pas préalablement augmenté leur fardeau en haussant les frais de garde et en accroissant les tarifs d'hydroélectricité, a aussi déploré M. Legault.

Le critique péquiste en matière de finances s'inquiète de la vente d'actifs prévue, qui doit générer des revenus de 880 millions. Tout ce qu'on sait, déplore-t-il, c'est que ces actifs vendus ne seront pas Hydro-Québec, ni Loto-Québec, ni la Société des alcools du Québec. «*On a raison d'être inquiet*» vu le mutisme gouvernemental, a-t-il commenté.

Québec ayant espéré, en vain, plus d'argent du gouvernement fédéral, il est pris aujourd'hui dans un

étrangement financier, a dit le critique péquiste.

«*C'est un budget mauvais à cause de ses prévisions concernant les transferts du fédéral*», a-t-il ajouté. C'est «*un budget de perdants*».

Le chef adéquate Mario Dumont a prédit que l'un des plus déçus de ce budget Séguin sera le premier ministre Jean Charest, tant ce budget est éloigné des engagements électoraux et des discours publics.

Si le ministre Séguin a voulu se faire passer pour «*Robin des Bois*», en prêchant la redistribution de la richesse, il apparaît plutôt, aujourd'hui, comme «*Pi-nocchio*» — autrement dit comme un menteur — pour cause de «*non-respect des engagements*» électoraux. Il cite, parmi ces promesses non respectées, l'assainissement des finances publiques, les baisses d'impôt et la réduction de la taille de l'État.

M. Dumont rigole aussi du maintien officiel du déficit zéro, dans un contexte où l'on doit vendre des actifs et où la dette atteint 115 milliards. «*Le déficit zéro, ça ne veut plus rien dire*».

## BUDGET

SUIVE DE LA PAGE 1

— entre 400 et 500 millions — qui sera encaissé grâce à la vente des actions de Gaz Métro détenues par Hydro-Québec, a appris *Le Devoir* hier.

Si Yves Séguin entend respecter le déficit zéro en 2004-05, il n'y arrivera pas pour l'année en cours en raison des pertes exceptionnelles de la Société générale de financement (SGF), qui s'élèvent à 364 millions. Pour 2005-06, alors que les mesures de un milliard annoncées hier courent sur toute l'année, le budget fait état d'une impasse budgétaire de 1,6 milliard à résorber. C'est la première fois depuis l'atteinte du déficit zéro en 1998 que les prévisions contenues dans un budget du Québec montrent une impasse budgétaire.

La santé doit se contenter d'une hausse d'un peu moins d'un milliard, ou 5,1 % de ses crédits qui totaliseront 20,1 milliards. On est loin de la promesse libérale d'une injection de 2,2 milliards pour l'année qui s'annonce. L'éducation se voit accorder une augmentation de 2,7 %. Mais les autres ministères doivent se contenter de 0,5 % de plus en moyenne, l'équivalent d'un gel des dépenses. Certains ministères, comme ceux de la Culture et des Transports, sont épargnés et voient leurs crédits hausser alors que d'autres écotent, comme les ministères des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, de l'Environnement, des Ressources naturelles et des Relations internationales.

Pour remettre de l'argent dans les poches du contribuable, Yves Séguin a annoncé trois mesures qui représentent un débours supplémentaire de un milliard pour une année entière mais de seulement 191 millions pour 2004-05.

Yves Séguin a soutenu que le gouvernement Charest respectait ainsi la promesse électorale des libéraux de baisser de un milliard l'impôt des particuliers en 2004-05. En fait, la moitié de ce montant sera versée à des citoyens qui ne paient pas d'impôt et figure dans le plan de lutte à la pauvreté du gouvernement. C'est cette semaine que le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, dévoilera ce plan de 2,5 milliards en cinq ans.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, les allocations familiales et les crédits d'impôt pour enfants seront remplacés par des chèques de soutien aux enfants envoyés aux familles quatre fois par année. Sur une année entière, il s'agit d'une dépense supplémentaire

de 547 millions par rapport au régime actuel. Une famille avec un enfant recevra 2000 \$ par année, 1000 \$ pour chacun des deux autres enfants et 1500 \$ pour le quatrième. À compter d'un revenu familial de 42 300 \$, la prestation diminue graduellement avant d'atteindre la somme minimale de 553 \$ pour le premier enfant dans le cas des hauts salariés gagnant 90 000 \$ et plus.

Le budget introduira en 2005 une prime au travail pour les bas salariés en remplacement du programme APPORT. Un couple avec enfants qui gagne entre 4000 \$ et 42 800 \$ pourra obtenir une prime au travail dont le montant maximum est fixé à 2760 \$ au regard de revenus de 15 000 \$. Les personnes seules et les couples sans enfant pourront se prévaloir de cette mesure, mais elle sera pour eux beaucoup moins généreuse. Ces subventions aux bas salariés, un programme qui devrait rejoindre plus de 500 000 personnes et ménages, coûtera sur une pleine année 240 millions.

Enfin, le budget Séguin prévoit une véritable diminution d'impôt pour l'année d'imposition 2005, de l'ordre de 220 millions, qui passe par une simplification de la fiscalité.

Afin de favoriser encore plus les familles, Yves Séguin élimine la taxe de vente (TVQ) sur les couches et les articles d'allaitement, un cadeau de neuf millions par année disponible cette fois-ci immédiatement. En outre, à compter de 2005, le gouvernement enverra quatre chèques par année en remplacement du crédit d'impôt pour frais de garde pour les parents qui n'ont pas recours aux garderies à 7 \$.

Comme l'engagement manifesté par M. Séguin pour le logement social durant les consultations budgétaires le présageait, le gouvernement investit davantage dans les logements sociaux en faisant passer leur nombre de 13 000 à 16 000, des projets supplémentaires d'une valeur de 256 millions en trois ans. Cela représente en 2004-05 une dépense de sept millions.

Pour les entreprises, le budget déposé hier contient peu de mesures qui les favorisent. Le seul pour l'exemption de la taxe sur le capital pour les PME passe de 600 000 \$ à un million, ce qui représente 74 millions sur une année entière. Les crédits d'impôt à la recherche-développement, qui ont subi une baisse de 12,5 % dans le budget précédent, demeurent cette fois-ci inchangés. En outre, le budget confirme que le gouvernement coupe les vivres à la SGF, qui devra vendre de ses actifs pour assurer son fonctionnement. Enfin, le gouvernement abolit le programme FAIRE pour le remplacer par un programme «*d'appui aux investissements stratégiques*» doté d'une enveloppe fermée de 75 millions.

En matière de développement économique régio-

nal, le gouvernement annonce la création d'un Fonds d'intervention économique régionale (FIER) qui disposera de 300 millions. Les deux tiers de cette somme proviendront du gouvernement; le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) y contribuera 50 millions, la Fondation de la CSN et le Mouvement Desjardins, 25 millions chacun.

Les régions-ressources conserveront le crédit d'impôt sur la transformation des ressources qui devait disparaître en décembre prochain. De plus, le gouvernement hausse de 30 % à 40 % le crédit d'impôt pour la création d'emploi dans ces régions et le régime des actions accreditives pour le développement minier est reconduit. La Gaspésie bénéficie aussi de crédits d'impôt bonifiés.

Du côté de l'opposition officielle, «*le ministre des Finances a préparé un beau feu d'artifice, mais les pétards sont mouillés*», a dit le porte-parole en matière de finances, François Legault. «*C'est un budget déprimant, un budget de perdant qui consacre l'abandon des régions*». En tenant compte des différentes hausses de tarifs — électricité, frais de garde, transports en commun, etc. —, les familles perdent au change, a-t-il noté.

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a pour sa part déploré que le gouvernement Charest n'ait rien fait pour diminuer la taille de l'État. «*Les gens qui paient l'essentiel des impôts, ils vont en payer autant*», a-t-il aussi fait observer. En outre, avec les hausses de tarifs, on demande aux familles de payer 1500 \$ de plus par année et on leur en retourne 500 \$, a-t-il souligné.

A plusieurs reprises dans son discours, Yves Séguin est revenu sur la situation délicate des finances publiques du Québec et sur le déséquilibre fiscal. L'impasse budgétaire appréhendée de 1,6 milliard pour 2005-06 en témoigne. Le gouvernement Charest poursuivra des discussions sur la péréquation et le financement de la santé avec le gouvernement fédéral, a indiqué M. Séguin.

Ottawa a accepté d'étaler sur cinq ans la baisse de 1,1 milliard des transferts fédéraux en 2003-04. Mais il n'en demeure pas moins que ces transferts, à 8,47 milliards, sont en baisse de 9,6 % en 2004-05 et de 7 % pour l'année suivante. La réforme de la péréquation, dont le gouvernement fédéral vient d'annoncer les éléments, contient toujours «*les lacunes dénoncées depuis plus de 20 ans*», a déploré M. Séguin. «*Nous nous assurerons que les enjeux de la péréquation et du financement de la santé soient au premier plan des débats publics au cours des prochains mois*», a déclaré le ministre, qui dit poursuivre une démarche dont l'objectif est clair: obtenir à moyen terme la correction du déséquilibre fiscal.

## FAMILLES

SUIVE DE LA PAGE 1

Le budget d'hier devrait leur valoir, en 2005, quatre chèques d'une valeur totale de 1300 \$ en vertu du nouveau programme de soutien aux enfants. Un autre montant de 1000 \$ se rajouterait à cette somme si l'envie leur prenait d'avoir un autre enfant.

Gagnant plus, comme conseiller financier établi à son compte et employée de banque, que la limite de 45 000 \$ permise, ils ne recevront aucune prime au travail. Les retributions de l'instauration d'un nouveau régime d'imposition unique devraient s'élever dans leur cas à une modeste somme de 84 \$. Quant au fils de la famille, Xavier, il est, à cinq ans, depuis longtemps bien trop grand pour permettre à ses parents de profiter de la détaxation des couches pour bébé et des articles d'allaitement.

«*C'est clair que l'on ne parle pas de montants qui vont faire descendre les gens fêter dans les rues*», observe Jean-Luc Beaugard, directeur principal du servi-

ce de la fiscalité du bureau montréalais de Samson Belair Deloitte & Touche.

S'il admet que les montants en question peuvent apparaître bien faibles à plusieurs contribuables qui croient pourtant appartenir à la classe moyenne, il rappelle que moins de 30 % des ménages gagnent plus de 75 000 \$ par année au Québec. Il en allait du principe d'équité que de partager le (petit) gâteau de façon inversement proportionnelle au revenu des familles. Peu de gens également s'opposent à l'idée de chercher tout particulièrement à aider les familles avec enfants.

«*Mais je peux comprendre que les gens n'aillent pas la même définition de la classe moyenne que le gouvernement, dit le fiscaliste. Je peux comprendre aussi qu'une petite famille gagnant 60 000 \$ par année n'ait pas non plus de grandes économies à la fin d'une année*».

Mira Moisan se demandait hier s'il n'aurait pas mieux fallu, à ce compte-là, oublier cette idée de baisse d'impôt pour privilégier plutôt le réinvestissement dans les programmes sociaux. «*Je suis déçu du peu d'argent qui a été consacré à des priorités comme l'éducation ou la santé, surtout l'éducation. Je ne suis pas convaincue que d'envoyer des chèques aux familles*

gets qui ne sont jamais venus. Si ça peut le consoler, avec une hausse de 2,7 %, son collègue de l'Éducation, Pierre Reid, n'arrivera même pas à couvrir ses «*coûts de système*».

La prétention du ministre des Finances, qui a parlé d'une réduction d'impôt de un milliard «*pour l'ensemble des contribuables*», constitue un abus de langage, pour ne pas dire une supercherie, qu'aurait vivement dénoncée le fiscaliste Yves Séguin.

Par définition, le soutien aux enfants, qui compte pour 550 millions, dont il faudrait toutefois soustraire les 170 millions résultant de la hausse des frais de garde, ne s'applique pas à tout le monde. Au reste, bon nombre de ceux qui en bénéficieraient ont un revenu trop bas pour être imposable. C'est encore plus vrai dans le cas de ceux qui toucheraient une prime au travail.

L'aide aux familles et la lutte contre la pauvreté constituent sans doute de louables objectifs, mais les baisses d'impôt qui s'appliqueront à «*l'ensemble des contribuables*» — à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 — se résument aux 220 millions résultant de la simplification du régime fiscal.

En fiscaliste avisé, M. Séguin aurait également noté que le coût des mesures annoncées ne sera que de 206 millions en 2004-05. Il aurait également suggéré d'être bien vigilant: ce diable de ministre, qui aime être qualifié de prestidigitateur, pourrait avoir la tentation de faire du recyclage, en incluant le coût

moins riches est la meilleure façon de les aider. Il me semble qu'on leur aurait rendu beaucoup plus service en gardant les garderies à 5 dollars, par exemple.»

Travailleur autonome depuis quelques mois seulement, Roberto avoue ne pas trop savoir ce qu'il aurait dû attendre ou souhaiter d'un pareil budget. «*On verra lorsque j'aurai fait mon premier rapport d'impôt!*»

Chose certaine, les 1300 \$ supplémentaires que recevront Roberto et Mira en 2005 ne changeront rien à la gestion du budget familial. «*Ça va être intégré à notre train-train quotidien*», prévient Roberto. «*Ça nous aidera probablement à payer l'Hydro — qui va encore augmenter — ça va aller aux dépenses scolaires, à la garderie ou simplement à l'augmentation du coût de la vie. On ne parle vraiment pas d'un boni de fin d'année*».

Quant au reste du budget, le jeune couple continuera à s'informer pour se faire une meilleure idée. Roberto et Mira tiennent toutefois à ajouter qu'ils ont été stupéfaits d'apprendre que de nouveaux crédits d'impôt avaient été accordés aux émissions de télé-réalité. «*Ces émissions sont déjà partout*», dit Roberto. «*Je n'ai pas pu m'empêcher de penser: "Mon Dieu! Ça faisait l'objet d'une priorité gouvernementale, ça?"*»

imputé à l'exercice 2005-06 dans la diminution de un milliard qu'il devrait encore annoncer l'an prochain.

Après avoir accusé le gouvernement péquiste d'avoir tripoté les chiffres pour arriver au déficit zéro, M. Séguin — le ministre, celui-là — pouvait difficilement omettre de préciser que son budget ne tient pas compte des pertes de la SGF, auxquelles il faudrait encore ajouter le coût du renouvellement des conventions collectives échues depuis le 30 juin dernier. À moins, bien sûr, que ce coût ne soit nul.

Là où le ministre et le fiscaliste, auteur d'un célèbre rapport sur le sujet, s'entendent parfaitement, c'est pour dénoncer le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces. Hier, M. Séguin a de nouveau souligné les tares du budget Goodale, au chapitre de la péréquation et du financement des services de santé, quoique dans des termes moins dramatiques que la semaine dernière, alors qu'il le trouvait digne du musée des horreurs.

Il est vrai qu'un ministre des Finances qui prétend annoncer des baisses d'impôt de un milliard, et en promet autant l'an prochain, est assez mal placé pour crier au meurtre. Encore heureux qu'il ait pensé à inscrire dans ses prévisions pour 2005-06 une nouvelle «*impasse budgétaire*» de 1,6 milliard, sans quoi M. Goodale l'aurait carrément traité de farceur! Mais ça, le fiscaliste le lui a probablement déjà dit.

mdavid@ledevoir.com